



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le vendredi 17 février 2017 — Vol. 44 N° 111**

Interpellation : Les décisions néfastes du gouvernement  
libéral pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'aménagement du territoire**

**Le vendredi 17 février 2017 — Vol. 44 N° 111**

**Table des matières**

Exposé du sujet M. Sylvain Gaudreault	1
Réponse du ministre M. Martin Coiteux	2
Argumentation	4
Conclusions M. Martin Coiteux	16
M. Sylvain Gaudreault	17

**Autres intervenants**

M. Pierre Michel Auger, président

Mme Mireille Jean  
M. Serge Simard  
M. Éric Lefebvre



Le vendredi 17 février 2017 — Vol. 44 N° 111

**Interpellation : Les décisions néfastes du gouvernement libéral pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean**

(Dix heures)

**Le Président (M. Auger) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Jonquière au ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean sur le sujet suivant : Les décisions néfastes du gouvernement libéral pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire :** Oui, M. le Président. M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Simard (Dubuc); M. Ouellet (René-Lévesque) est remplacé par Mme Jean (Chicoutimi); et M. Laframboise (Blainville) est remplacé par M. Lefebvre (Arthabaska).

**Le Président (M. Auger) :** Merci beaucoup. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de Jonquière aura un temps de parole de 10 minutes, suivi du ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante : d'abord, un député de l'opposition officielle, ensuite le ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite.

20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion au ministre et un temps de réplique égal au député de Jonquière.

Je comprends également qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième série d'interventions.

Sur ce, M. le député de Jonquière, vous avez maintenant la parole pour les 10 prochaines minutes. M. le député.

**Exposé du sujet**

**M. Sylvain Gaudreault**

**M. Gaudreault :** Oui. Alors, merci, M. le Président. Écoutez, ça nous fait extrêmement plaisir d'être ici, ma collègue de Chicoutimi et moi. C'est sûr que ça serait encore plus agréable si nous étions réunis pour parler d'un bon bilan, pour parler de bonnes nouvelles et parler d'une situation envieuse au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Mais, si on est ici, c'est parce qu'on a jugé tout à fait majeur, important de convoquer le premier ministre, ministre responsable du Saguenay—Lac-Saint-Jean, à cette interpellation sur les décisions néfastes du gouvernement libéral pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Par courtoisie, considérant le fait que le ministre responsable du Saguenay—Lac-Saint-Jean est évidemment le premier ministre aussi en même temps, nous avons convoqué, nous avons préavisé, si on veut, ou informé le premier ministre le 2 février dernier de la réunion d'aujourd'hui, de l'interpellation, c'est-à-dire, d'aujourd'hui. Malheureusement, on a obtenu la réponse du premier ministre lundi à l'effet qu'il ne pouvait pas être là. Évidemment, nous le déplorons fortement. Nous avons pris la peine de le convoquer longtemps à l'avance, bien, de l'aviser, à tout le moins, longtemps à l'avance, un bon deux semaines à l'avance, et il n'est pas là. Nous considérons, et pas juste nous, la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean aussi sûrement, que cette absence du premier ministre démontre aussi un laisser-aller ou un laisser-faire quant aux enjeux et aux dossiers du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Alors, en remplacement du premier ministre, c'est peut-être son objectif aussi à moyen terme, on le verra dans la vraie vie, mais, en l'absence du premier ministre, le premier ministre a demandé au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, parce que vous savez que le ministère a perdu son R, là, les Régions, on s'en aperçoit, on pourra y revenir éventuellement plus tard, mais le premier ministre a délégué son ministre des Affaires municipales et de l'Occupation des territoires pour le représenter sur cette interpellation d'aujourd'hui.

Alors, on le salue et puis on espère qu'il aura des réponses à fournir au nom du premier ministre pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Et je salue également le député de Dubuc, adjoint parlementaire du premier ministre, qui est ici aujourd'hui également pour participer à l'interpellation.

Nous devons vous dire que notre collègue de Lac-Saint-Jean est retenu pour des obligations familiales absolument incontournables dans sa famille, forcément, donc au Lac-Saint-Jean.

Le premier enjeu sur lequel nous voulons intervenir pour mettre la table, comme on dit, sur cette interpellation, c'est la question de la démographie. Je pense que c'est tellement un enjeu fondamental, c'est tellement un enjeu en amont que nous ne pouvons pas l'ignorer. Et ça met la table justement sur l'ensemble des questions que nous aurons l'occasion de discuter un peu plus tard ce matin.

Quand on parle de démographie au Saguenay—Lac-Saint-Jean, je pense que c'est important de savoir qu'il y a une stagnation de la population, selon les dernières données du recensement de Statistique Canada. Entre 2011 et 2016, on

parle de plus 0,5 %. Alors, on ne peut pas parler, là, d'un accroissement de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen étant même de 0 % de 2011 à 2015, pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean, selon l'Institut de la statistique du Québec.

Alors, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, au fond, est symptomatique de ce que vivent plusieurs, plusieurs régions périphériques du Québec, plusieurs régions qu'on peut également identifier comme ressources du Québec, avec un accroissement de la population faible, voire négatif ou, à tout le moins, neutre.

Je veux souligner que les pires statistiques d'accroissement annuel moyen de la population sont dans les deux MRC du comté du premier ministre, dans le comté de Roberval, soit les MRC de Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy, où on ne peut même plus parler de croissance de la population, mais bien de décroissance parce qu'on parle de pertes de plus de 170 personnes pas en cinq ans, pas en trois ans, des pertes de plus de 170 personnes annuellement sur les deux territoires entre 2011 et 2015. Donc, c'est une donnée extrêmement importante.

Puis je sais que le ministre a une formation en économie, alors il sait très bien que, si on a une démographie décroissante, bien, c'est difficile, après ça, d'avoir une croissance économique parce qu'on n'a plus suffisamment de population. On a une population qui décroît, donc qui consomme moins, qui fait de la productivité économique en baisse également parce qu'elle n'est plus là. Elle décroît, au lieu de croître. Donc, on ne peut pas avoir une courbe de croissance si la population, d'autre part, est décroissante.

Mais ce qui me préoccupe le plus, c'est concernant ce qu'on appelle le bilan migratoire. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean s'était doté d'une formidable stratégie de migration des jeunes pour obtenir un bilan migratoire positif. Même, cette stratégie, M. le Président, était copiée dans d'autres régions. La stratégie que s'est donnée le Saguenay—Lac-Saint-Jean au fil des ans a été un modèle qui a été copié dans d'autres régions, avec là... en fait, ce qu'on a appelé la stratégie MigrAction. Donc, ça a donné des résultats parce qu'entre 2004 et 2012 le solde migratoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean était passé de moins 3 777... Vous savez, la fameuse image des autobus jaunes, là, qu'on disait : Il y a un autobus jaune qui quitte la région par jour ou par semaine, alors c'était de moins 3 777. En 2012, on l'avait renversé — les autobus, ils revenaient, ils retraversaient le parc — à plus de 332 personnes, alors que, pour 2014-2015, la région enregistre son bilan migratoire le plus défavorable en six ans. Et ça, ça correspond exactement au même moment où le gouvernement libéral a coupé les budgets de la stratégie régionale de MigrAction.

Donc, au même moment où les jeunes, au forum jeunesse, qui étaient derrière la stratégie MigrAction se sont vu couper leur budget, bien le bilan migratoire des jeunes a décliné exactement au même moment. Alors, quand on dit qu'il y a des compressions qui ont des conséquences, quand on dit que l'austérité a des conséquences, nous en avons ici des preuves très marquantes, très évidentes.

Par ailleurs, le taux de chômage, ce n'est pas plus reluisant. On a un taux de chômage qui s'établit à 7,6 % le mois dernier dans la région, donc qui est encore bien au-dessus du taux de chômage à l'échelle du Québec, qui s'établit à 6,3 %. Alors, ajoutez à ce contexte-là le vieillissement de la main-d'oeuvre, le retrait de la population active, qui fait diminuer le nombre de chercheurs d'emploi, et c'est la réalité tout à fait vécue au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Un taux d'activité de 60,7 %, un taux d'emploi de 56,1 %, qui est plus bas que celui du Québec, qui est à 60,7 %, M. le Président.

Le nombre d'emplois dans la région, bien, ce n'est pas compliqué, c'est stagnant. C'est toujours le même niveau qu'en 2013. Donc, 130 000 emplois dans la région présentement, le même niveau qu'en 2013. Vous me permettez de faire une petite parenthèse pour rappeler, parlant d'emplois, de la fermeture tout à fait inqualifiable, la fermeture tout à fait inacceptable de l'usine de Graphic Packaging à Jonquière. Et, malgré les appels que j'ai faits à plusieurs reprises, malgré également les appels du syndicat des travailleurs, on parle d'autour de 140 travailleurs à l'usine de Graphic Packaging, qui est une cartonnerie, M. le Président, dans ma circonscription, donc 140 travailleurs, malgré les appels répétés de ma part, des élus locaux aussi, municipaux et des travailleurs, le gouvernement du Québec n'a absolument rien fait. Le gouvernement du Québec n'a pas assumé de leadership. Le gouvernement du Québec a laissé les choses aller, de sorte qu'aujourd'hui, si jamais vous venez au Saguenay, j'irai vous montrer ça, M. le Président, c'est un site littéralement à l'abandon. On a une usine qui, présentement, est à vendre pour taxes puis qui est train de tomber en morceaux.

On a appris, la semaine dernière dans le comté du premier ministre, la fermeture de la scierie, la fermeture temporaire de la scierie de Saint-Thomas-Didyme. Et je termine en vous disant, M. le Président, autre triste record qui met la table pour l'interpellation, triste record de saisies de maisons depuis le début de l'année.

• (10 h 10) •

**Le Président (M. Auger) :** Merci.

**M. Gaudreault :** Donc, il y aura six fois plus de saisies de maisons cette année que l'an passé si ça continue. Merci.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député de Jonquière. Je cède maintenant la parole à M. le ministre pour également une période de 10 minutes.

### Réponse du ministre

**M. Martin Coiteux**

**M. Coiteux :** Oui, merci, M. le Président. D'abord, avant de parler du fond, simplement sur la question de la présence ou non du premier ministre, oui, peut-être qu'ils ont convoqué pour l'interpellation le 2 février, mais bien avant cela, le 11 novembre dernier, le premier ministre avait déjà annoncé très publiquement qu'il allait participer de façon très active au sommet sur l'emploi, là, au rendez-vous national sur l'emploi, qui était prévu déjà les 16 et 17 février.

Donc, s'ils avaient pris connaissance de cette communication très publique sur la page du premier ministre, ils auraient compris que c'était mal choisir la date, s'ils tenaient absolument à compter sur la présence du premier ministre. Donc, le premier ministre aurait été tout à fait heureux d'être présent, mais il avait déjà annoncé sa participation longtemps d'avance, le 11 novembre dernier, au rendez-vous national de l'emploi.

Et le député de Jonquière parle de grands défis démographiques, mais des grands défis démographiques, ça veut dire aussi des grands défis sur le plan de l'emploi, sur le plan de la capacité d'avoir des employés qualifiés, que ça soit par la formation des gens qui sont déjà ici au Québec ou des nouveaux venus, de leur intégration. Alors, c'est de ça qu'on discute. Donc, je pense que le premier ministre est aussi aujourd'hui en train de travailler pas seulement pour l'ensemble du Québec, mais particulièrement pour sa région parce que c'est un enjeu qui est quand même très important.

Une fois que j'ai dit cela, si on va maintenant sur le fond, je trouve ça quand même un petit peu surprenant, le choix du thème de l'opposition officielle pour cette interpellation parce que, c'est vrai, on a mentionné tout à l'heure une certaine stabilité de l'emploi sur une longue période, mais ça cache des mouvements qui ne sont pas à l'avantage de l'opposition officielle. La dernière fois qu'ils ont été au gouvernement, ça a duré 18 mois, effectivement, mais, savez-vous quoi, M. le Président, au cours de ces 18 mois, il s'est perdu, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 9 900 emplois. 9 900 emplois ont été perdus en seulement 18 mois. Le taux de chômage, qui était à 8,6 % dans la région en octobre 2012, qui correspond à l'arrivée du gouvernement du Parti québécois pour cet intervalle de 18 mois, ce taux de chômage, qui était 8,6 %, était rendu à 11 % en avril 2014. Ça, c'est la réalité des chiffres.

Et, à l'opposé de cela maintenant, donc, depuis un an, il y a 2 800 qui ont été créés dans la région et, depuis avril 2014, il y a 8 000 emplois qui ont été créés dans la région. Alors, Dieu soit loué qu'il y ait eu une création d'emplois après ces 18 mois de saignée de l'emploi parce qu'autrement on ne serait pas dans une stabilité de l'emploi au Lac-Saint-Jean, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. On aurait été, au contraire, dans une chute assez dramatique.

Le taux de chômage aujourd'hui au Saguenay—Lac-Saint-Jean, je ne dis pas qu'il est totalement satisfaisant, on veut toujours faire mieux, mais il est de 6,9 %, comparativement à 11 % en avril 2014. Alors, si on voulait de limiter à ces chiffres-là, on dirait : Mais pourquoi sommes-nous interpellés sur une supposée inaction, alors que les gestes qu'on a posés, puis je ne dis pas que c'est la seule chose qui a contribué, mais les gestes que nous avons posés partout au Québec, mais notamment au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ont contribué à une reprise très importante de l'emploi et une baisse extrêmement importante du chômage?

Il y a plusieurs raisons à cela, pourquoi on a eu du succès depuis avril 2014 et pourquoi l'opposition officielle au gouvernement n'en a pas eu pendant ses 18 mois de pouvoir. C'est parce qu'on change beaucoup de manière de faire au Québec depuis avril 2014. Et je sais qu'aujourd'hui on va sans doute parler du nouveau modèle de développement économique régional et du Fonds d'appui au rayonnement des régions. J'en suis convaincu, qu'on va en parler, c'est important. Mais, justement, moi, je ne suis pas nostalgique de l'ancien modèle, pas du tout, contrairement à l'opposition officielle, qui veut toujours revenir à cet ancien modèle. Pourquoi? Parce que l'ancien modèle, c'est un modèle où nous... Puis évidemment les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales, en qui j'ai une grande confiance et j'estime grandement leur expertise comme celle des autres ministères... Mais, néanmoins, on ne pouvait pas avoir seuls les meilleures idées, toutes les meilleures idées pour le développement des régions, il faut que les gens des régions puissent dire leur mot. Et c'est ça, la nouvelle approche.

Alors, la nouvelle approche, c'est que chacune des régions va écrire son propre chapitre de la stratégie québécoise de l'occupation et de la vitalisation du territoire en choisissant ses priorités. Et, une fois ses priorités établies, elle va se doter de son propre comité de sélection des projets et elle va sélectionner les projets qui seront financés par le Fonds d'appui au rayonnement des régions. Alors, ça, c'est développer les régions avec les élus des régions et en tenant compte des priorités des régions, même en en faisant une obligation gouvernementale, de venir en appui aux priorités des régions. Et on parle de 100 millions de dollars qui vont aller à cette seule fin, en plus de tout ce qu'on fait par ailleurs, d'ici une période de cinq ans. Alors, moi, je ne suis pas nostalgique du tout de l'ancien modèle. Au contraire, je pense que le nouveau modèle va être un modèle beaucoup plus intéressant pour l'ensemble des régions.

Puis c'est d'autant plus intéressant d'en parler qu'en vérité ce modèle-là, il est largement inspiré de la vision que les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean ont développée, notamment lors du sommet économique régional qu'ils ont tenu en 2015. C'est ça, la source d'inspiration principale de la nouvelle façon de procéder en matière de développement économique régional. Et donc les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui sont des gens très fiers, qui sont capables de se retrousser les manches, bien, ils peuvent être fiers d'une chose en plus, c'est qu'ils ont inspiré la prochaine stratégie d'occupation et de vitalisation des territoires du Québec, ils ont inspiré l'orientation que le gouvernement entend prendre avec la création du FARR. Et le FARR, ce n'est pas le seul instrument qu'on utilise, mais c'est quand même, au cours des 10 prochaines années, 810 millions de dollars qui vont être investis dans les régions grâce au FARR, dans toutes les régions du Québec. Alors, ça va me faire plaisir qu'on en parle aujourd'hui parce que c'est un véritable acte de modernisation, c'est un véritable acte aussi de confiance à l'égard des régions.

Et, parlant de confiance, autre raison pour laquelle je suis un petit peu surpris qu'on soit interpellés là-dessus, faire confiance, ça veut dire donner de l'autonomie. Bien, moi, je me souviens qu'en 2012 le député de Jonquière, qui était alors ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, avait dit, il avait annoncé qu'il avait l'intention de déposer une loi-cadre pour accorder aux élus une plus grande autonomie, des nouvelles compétences pour assurer la gestion des services au plus près du citoyen. Je ne dis pas qu'il n'a pas été occupé pendant ces 18 mois, le député de Jonquière, ministre des Affaires municipales et aussi ministre des Transports. Je le sais, ce que ça représente comme travail. Je suis certain qu'il était occupé. Mais, en tout cas, ou lui ou son gouvernement ne lui a pas permis de déposer un tel projet de loi, alors que nous, au contraire, on a déposé un tel projet de loi, qui s'ajoute à toutes les autres initiatives de confiance à l'égard des élus municipaux, des élus régionaux, des MRC. On est en train de mettre en oeuvre la plus grande décentralisation de pouvoirs du gouvernement du Québec vers les municipalités de toute l'histoire du Québec.

Alors, c'est ça qu'on est en train de faire. Et là je ne vous ai pas parlé des grandes stratégies nationales qui ont un impact aussi au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Que ça soit la stratégie de l'aluminium, que ça soit le Plan Nord, il y a des investissements concrets qui sont associés à ces initiatives du gouvernement du Québec.

Alors, écoutez, moi, ça va me faire plaisir de parler de ces questions-là aujourd'hui, mais je vais en donner quelques-uns, là, de certains de ces événements ou de ces investissements que nous avons faits depuis le sommet économique régional. Mentionnons le dépôt de deux rapports des groupes de travail, soit celui de forêt... fonds d'investissement et celui de forêt... celui des... fonds d'investissement et celui de forêt, où on traite des enjeux relatifs à l'arbre et à la maximisation de la possibilité forestière. Parlons du dévoilement du guide des bonnes pratiques pour la mise en place des partenariats durables entre la communauté innue et le milieu régional, une réalisation du groupe de travail sur les Premières Nations, la tenue d'une journée entrepreneuriale qui a permis à plus de 130 participants de discuter des enjeux et alimenter le groupe de travail sur l'entrepreneuriat, un investissement de 85 000 \$ d'Emploi-Québec pour réaliser un diagnostic de l'utilisation des technologies numériques au sein des entreprises de la région relativement aux travaux du groupe de travail sur le numérique, un aménagement d'une bleuetière d'enseignement et de recherche qui permettra de réaliser des tests et des expérimentations sur la culture du bleuët afin de maintenir la compétitivité de l'industrie régionale. C'est un projet qui a reçu une aide de 42 600 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Également, le 6 juin 2016, le premier ministre a confirmé la signature d'une entente de collaboration entre le gouvernement du Québec, la ville de Saguenay et les partenaires locaux en vue d'implanter une zone industrialo-portuaire, une ZIP, comme on dit à Saguenay, une annonce qui s'inscrit — je parlais des grandes stratégies nationales tout à l'heure — dans la Stratégie maritime du Québec.

Il y a eu d'autres investissements qui ont été faits avec le concours du gouvernement ou l'appui du gouvernement de différentes manières : les Serres Toundra, la Société de la Vallée de l'aluminium, qui a reçu une bonification de son budget de 750 000 \$ sur trois ans. Et j'en ai tellement d'autres! J'aurai l'occasion d'en reparler. Mais, voyez-vous, il doit y avoir une raison pour laquelle, plutôt que de perdre le nombre d'emplois que j'ai mentionné tout à l'heure sur une période de 18 mois, lorsque le Parti québécois était au pouvoir brièvement, bien, nous, depuis avril 2014, on a renversé la tendance. Il s'est créé des emplois dans la région. Le taux de chômage a chuté à moins de 7 %. Alors, on doit faire quelque chose de bien, et ça va me faire plaisir d'en discuter au cours des prochaines minutes, M. le Président. On aura l'occasion, donc, d'approfondir chacune de ces choses-là, mais je pense qu'on n'a pas à avoir honte de notre bilan, bien au contraire, surtout lorsqu'on le compare à ces 18 mois.

• (10 h 20) •

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant débiter la période d'échange. M. le député de Jonquière, vous avez la parole pour les cinq... Mme la députée de Chicoutimi, pour les cinq prochaines minutes. Mme la députée.

### Argumentation

**Mme Jean :** Merci. Merci, M. le Président. D'entrée de jeu, chers collègues, permettez-moi quelques minutes pour parler de ma région.

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme vous devez vous en douter, est une magnifique région où l'on retrouve, entre autres, non seulement des paysages à couper le souffle, qui comprennent un lac qui est vu comme une mer, un fjord qui donne des panoramas époustoufflants, qui permet d'ailleurs d'avoir une industrie touristique intéressante, non seulement des ressources naturelles à profusion, que ce soit le bois, l'eau, l'électricité, non seulement des industries créatrices d'emplois, qu'on pense à Rio Tinto, mais qu'on pense aussi à tout le tissu industriel du Saguenay—Lac-Saint-Jean, non seulement des infrastructures urbaines modernes qui font l'envie de plusieurs, on a juste à penser à l'autoroute qui nous amène chez nous, mais aussi toutes les infrastructures qu'on a localement, mais une région où l'on retrouve aussi une population qui est fière et dynamique, une population qui n'a pas froid aux yeux, une population qui est prête à relever les défis que la vie moderne lui propose.

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean offre un potentiel de développement et de prospérité extraordinaire en plus d'offrir un milieu de vie où urbanité et ruralité se côtoient. Mais tout ce potentiel, toute cette prospérité et même ce milieu de vie extraordinaire est menacé par les politiques centralisatrices mises en oeuvre par le gouvernement libéral depuis qu'il est au pouvoir, des politiques qui affaiblissent les leviers de développement de la région, des régions en général, mais en particulier de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, des politiques qui nous éloignent des centres de décision et des milieux d'influence, des politiques qui diminuent les services offerts à la population, des politiques qui imposent aux citoyens de la région des déplacements indus de plusieurs heures pour avoir accès à des services dont ils ont pourtant droit, ces déplacements qui non seulement sont épuisants, mais qui sont coûteux en argent, en temps, en perte de productivité et de qualité de vie. Mais est-ce que cette situation émeut le gouvernement? On ne le sent pas. Le gouvernement impose son bulldozer de la centralisation, et ce, malgré les effets dévastateurs de cette politique.

N'ayant que quelques minutes aujourd'hui, je n'aurai pas le temps d'énumérer la liste complète des impacts violents de ces politiques au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Permettez-moi de vous en présenter quand même quelques-unes.

D'abord, parlons de l'élimination des plateformes de développement économique et de concertation, tels les CLD, la conférence régionale des élus, et j'ajouterais même le Centre québécois de recherche et de développement sur l'aluminium, qui est aussi menacé par les budgets qui sont moins intéressants et aussi par le laisser-aller d'un créneau semblable à Montréal, qui s'appelle AluQuébec.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, nous sommes audacieux et dynamiques, mais cette audace et ce dynamisme doivent être concertés pour assurer notre développement à son plein potentiel. Avec l'élimination de ces plateformes de concertation par une diminution substantielle des financements qui y étaient associés, le gouvernement applique sa politique de diviser pour mieux régner.

Eh bien, je rappelle au gouvernement que la prospérité du Québec passe par la prospérité des régions et que cette prospérité exige des outils de concertation. Je demande donc aujourd'hui au gouvernement de redonner à la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean des outils de concertation indispensables pour notre développement, certes, mais aussi pour le développement de tout le Québec.

Mais, M. le Président, le gouvernement ne se limite pas à éloigner nos outils de concertation. Le gouvernement impose sa politique de centralisation dans le domaine si important qu'est celui de la santé. Il faut croire que cette priorité que les libéraux annonçaient, la santé, c'est la priorité, est modulable selon qu'on soit en région ou dans les centres.

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean paie la note de cette centralisation. Cette politique nous dépouille de services de santé auxquels nous avons droit. En guise d'exemple, la directive récente du ministre d'interdire toute chirurgie de l'oesophage à l'hôpital de Chicoutimi sous une apparence d'économie ou pseudo-base scientifique, c'est plutôt en transfert des coûts sur la population régionale que se fait cette économie. Ce sont maintenant les citoyens du Saguenay—Lac-Saint-Jean non seulement patients, mais aussi leurs proches qui paient la note en transport, en pertes de revenu, et en perte de productivité, et en perte de temps. Sans compter que cette directive entraîne non seulement une perte de service, mais fragilise la présence des spécialistes dans notre région, entraîne des délais de diagnostic et des complications que cela pourrait entraîner. D'ailleurs, ce matin, le Conseil des médecins faisait une sortie sur le même sujet pour le dénoncer, ce qui est quelque chose de rare.

Un deuxième élément éloquent, c'est la création hâtive et improvisée d'Optilab, une oeuvre du ministre Barrette dans son élan vers la centralisation. C'est à Chicoutimi que seront transférés les échantillons qui proviennent de La Baie, Jonquière, Alma, Roberval et Dolbeau-Mistassini. Les conséquences de cette centralisation sont multiples. Par manque de temps, je vais passer tout droit, effectivement.

Malgré les affirmations du premier ministre et du ministre de la Santé que les services à la population ne souffriraient pas de la réorganisation, force est de constater qu'ils se sont trompés.

Alors, je continuerai tout à l'heure à mon deuxième bloc.

**Le Président (M. Auger) :** Merci beaucoup. Nous allons maintenant poursuivre. M. le ministre, vous avez également cinq minutes.

**M. Coiteux :** M. le Président, quelle centralisation? J'entends le terme, il est répété et répété comme un mantra, mais il n'y en a pas, de centralisation. C'est le contraire qu'on fait. C'est exactement le contraire qu'on fait.

Je sais qu'il y a... j'ai pris ce terme-là depuis hier puis je le réutilise à nouveau parce que je pense qu'il décrit bien la situation, il y a de la nostalgie pour un modèle qui est pas mal moins intéressant pour les régions que le nouveau modèle qu'on propose. Il y a de la nostalgie, je ne sais pas pourquoi parce que ce modèle-là, en particulier récemment, là, d'octobre 2012 à avril 2014, si ce modèle fonctionnait si bien, pourquoi s'est-il perdu tant d'emplois au Saguenay—Lac-Saint-Jean? Pourquoi le taux de chômage a-t-il tant augmenté au Saguenay—Lac-Saint-Jean? Est-ce que c'est parce que ce modèle-là fonctionnait bien?

C'est vrai qu'on a remis en question l'ancien modèle. C'est vrai qu'on a remis en question l'ancien modèle. Mais, dans l'ancien modèle, c'était du mur-à-mur partout. C'était le gouvernement du Québec qui disait : Chaque région doit avoir son conseil de ceci, son CLD de cela, il y a tel pourcentage qui va à ceci, il y a tel pourcentage qui va à cela. Tout était hypernormé partout pareil. Ça se peut qu'à deux ou trois endroits dans un Québec très divers ça pouvait peut-être fonctionner. Mais justement le Québec est tellement divers que chacune des régions a besoin d'avoir son propre modèle.

Alors, le premier geste non pas de centralisation, mais le premier geste de décentralisation qu'on a posé comme gouvernement, ça a été de mettre la MRC au coeur des décisions en matière de développement économique local. Allez demander à une MRC aujourd'hui si elle préférerait revenir à l'ancien modèle, où elle n'était pas au coeur des décisions en matière de développement économique local, y compris au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Elles vont tous vous dire que le nouveau modèle est bien supérieur, bien plus intéressant parce qu'ils sont capables de prendre des décisions qui sont davantage ancrées sur les besoins du milieu. On n'a pas coupé dans les fonds disponibles pour le financement des projets, on a cessé de financer des structures administratives très lourdes, qui prenaient une part des budgets, là, qui ne laissaient pas grand-chose pour les projets, en vérité, puis qui obligeaient toutes les régions à avoir le même modèle.

Et même avant l'arrivée du FARR, quand on ajoute l'aide à la voirie locale, quand on ajoute la bonification du Fonds de développement des territoires, qui est justement cet instrument qu'on a mis entre les mains des MRC, on était déjà en pleine expansion des moyens à disposition des MRC et des régions pour financer directement des projets de développement économique locaux. Et là on ajoute un autre instrument, qui est le Fonds d'appui au rayonnement des régions. C'est vrai qu'il n'est pas comme l'ancien modèle. C'est vrai qu'il n'est pas du tout comme l'ancien modèle. S'il était comme l'ancien modèle, là, on déciderait, nous, à Québec : Vous allez faire ça, ça, ça et ça dans une structure qui est faite comme ça, avec telle personne qui est là, avec tel pourcentage de dépenses administratives admissibles. On répéterait l'ancienne manière de faire les choses. Une vision qui va du haut vers le bas, une région qui vient de... centralisatrice, merci, hein, qui vient de Québec vers les régions.

• (10 h 30) •

Ce n'est pas ça qu'on va faire. Je l'ai expliqué tout à l'heure. La voie a été tracée par le Sommet économique régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean où se sont réunis tous les acteurs présents, puis ils ont dit : C'est quoi, nos priorités

comme région? Qu'est-ce qu'on veut développer pour les prochaines années? Le député de Jonquière, tout à l'heure, nous a parlé des défis démographiques. Bien, si justement c'est un enjeu important pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean, qu'est-ce qui empêche le Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la définition de ses priorités, dans la prochaine stratégie d'occupation et de vitalisation, de mettre l'accent sur les défis démographiques, de mettre l'accent sur les défis de formation? Rien ne va les empêcher parce que la nouvelle stratégie va prendre les priorités données par la région, pas données par le gouvernement, données par la région, puis on va l'intégrer dans la stratégie nationale d'occupation et de vitalisation. Et c'est à ça que va servir le 100 millions de dollars, à terme, du phare FARR, c'est de financer les projets qui vont correspondre aux priorités de chacune des régions.

Il y en a 17, là, quand on compte Montréal et Québec, mais le FARR va en appuyer 15 parce que Montréal et Québec, on les traite différemment. On n'est pas dans le mur-à-mur. Les fonds vont aller directement aux projets. C'est ça qu'on va faire. Bien plus que ça, la loi est ainsi faite que, lorsque les priorités des régions, décidées par les régions, vont devenir partie intégrante de la stratégie d'occupation et de vitalisation du territoire du Québec, les ministères et les organismes, ils vont être obligés, je dis bien obligés, de se mettre au service des priorités régionales de chacune des régions.

Alors, il va y avoir un chapitre Saguenay—Lac-Saint-Jean déterminé par les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, puis il va y avoir un gouvernement du Québec et l'ensemble de ses ministères qui va être au service des priorités définies par les élus régionaux, de la société civile aussi, du Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est ça, le nouveau modèle. Je n'ai aucune nostalgie pour l'ancien.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Nous allons poursuivre. M. le député de Dubuc, également cinq minutes.

**M. Simard :** Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, permettez-moi, M. le Président, de vous saluer, bien sûr, de saluer mon collègue, M. le ministre de la Sécurité publique, et également mes collègues de l'opposition officielle, député de Jonquière et députée de Chicoutimi, et bien sûr député d'Arthabaska. Merci d'être ici avec nous.

D'entrée de jeu, M. le Président, comme le ministre, j'ai été un petit peu surpris d'entendre la demande d'interpellation de mes collègues. La raison, M. le Président, c'est que, bien sûr, si c'est vrai que le passé est garant de l'avenir, je me serais... en tout cas, tout au moins, pour l'instant, j'aurais une petite gêne de demander ça parce qu'en réalité, M. le Président, j'entendais tout à l'heure le député de Jonquière parler de démographie. À ce que je sache, M. le Président, la démographie, c'est directement relié à la capacité de gagner sa vie. Et, si on parle maintenant... si on dit que le passé, c'est garant de l'avenir, je vais faire un petit peu un rappel, pendant les minutes que j'ai, là, de ce qui s'est passé d'abord dans le passé et maintenant également pour l'avenir.

Je me souviens très, très bien qu'en 2003 j'étais président de la CRE, lorsque j'étais au municipal, j'étais président de la CRE du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Je parlais très souvent avec mon collègue de Jonquière à ce moment-là. On avait un taux de chômage, M. le Président, qui oscillait, écoutez, entre 12,5 % et 13 % de chômage jusqu'en 2003. En 2003, c'est le parti... un nouveau gouvernement libéral qui est entré en poste, et véritablement on avait un problème démographique important. La raison, c'est qu'il y avait à peu près un autobus par mois qui partait pour ailleurs. On avait un problème majeur. Il fallait qu'on y travaille.

C'est quoi qui s'est passé? On a travaillé en collaboration, bien sûr, avec le gouvernement du temps, le gouvernement de M. Charest, pour s'assurer qu'on créait de l'emploi dans notre région. Qu'est-ce qui s'est passé à ce moment-là? On a vu momentanément, au fur des mois et des années, la diminution du départ des jeunes vers d'autres régions, Montréal et Québec, bien sûr, pour commencer justement à gagner leur vie chez nous. Donc, le taux de chômage est passé, de 2003 à 2012, M. le Président, avant la venue du Parti québécois au pouvoir, passé de 12,5 %, 13 % à un taux de 7,9 %, M. le Président. Ça, c'est intéressant. Puis, par la même occasion, ce n'est pas moi qui l'ai dit tantôt, c'est le député de Jonquière qui a dit que, oh! momentanément, on était correct. On n'avait plus de départ des jeunes vers l'extérieur parce qu'ils pouvaient gagner leur vie chez nous. C'est intéressant, ça.

Maintenant, le Parti québécois est entré au pouvoir en 2012. À partir du moment où le Parti québécois est entré au pouvoir, en 2012, on a commencé encore une fois à voir le taux de chômage grimper. On est grimpés jusqu'à 11 %, M. le Président. Ah! momentanément, encore une fois, les jeunes partaient pour aller ailleurs. Pourquoi? Parce que les jeunes ne sont pas en mesure de gagner leur vie chez nous.

Donc, à partir de là, M. le Président, si on a encore une fois attrapé cette maladie-là, il y a quelque chose qui me dit que, si ça marchait, si ça marchait, les décisions de développement économique du Parti québécois, on le saurait, mais ce n'est pas ça qui se passe. On a une augmentation de chômage à toutes les fois qu'ils sont là. Pourquoi, je ne le sais pas, je laisse réfléchir les gens là-dessus, parce que leur première préoccupation, ce n'est pas le développement économique de notre région, M. le Président.

Quand ils ont été au pouvoir, M. le Président, ils étaient cinq, cinq députés péquistes dans notre région, dont trois ministres importants, M. le Président. On aurait pu poser des gestes importants pour essayer de créer un momentum pour véritablement diminuer, encore une fois, le taux de chômage, continuer à faire travailler nos jeunes. Ce n'est pas ça qui est arrivé, M. le Président, véritablement. Qu'est-ce qu'il est arrivé? C'est, encore une fois, on a augmenté le taux de chômage, et puis on a créé encore du malheur dans toutes les familles de notre région. Je pense que ce n'est pas ça qu'ils voudraient faire, véritablement, mais ils ne réussissent pas à le faire. C'est ça qui est tannant pour la région. C'est ça qui est plate.

Mais, véritablement, nous, au Parti libéral, au gouvernement, on met tous les efforts nécessaires pour développer notre région. Et j'y reviendrai plus tard, M. le Président, là-dessus parce que c'est comme ça qu'on va réussir à gagner. Si on veut être en mesure que... avoir un Québec fier, avoir des régions des fières, il faut qu'on puisse nécessairement créer des emplois et s'assurer que les gens, dans toutes les régions du Québec, vont être en mesure de mettre du pain sur la table de leur famille, et comme ça il n'y a personne, M. le Président, qui va partir vers l'extérieur. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. M. le député de Jonquière, pour également cinq minutes.

**M. Gaudreault :** Oui. Écoutez, M. le Président, je ne veux pas reprendre, là, tout ce qui a été dit par le ministre et le collègue de Dubuc, là, mais le ministre n'arrête pas de nous dire, là, «la nostalgie». C'est son nouveau terme, là, depuis quelques jours. Il parle de nostalgie.

Bien, moi, je trouve premièrement que c'est arrogant envers les gens des régions, qui ne sont pas nostalgiques. Tout ce qu'ils veulent, là, c'est avoir de l'emploi et du développement dans leur région.

Puis, s'il parle de nostalgie, là, parce qu'il n'arrête pas de nous dire... puis le député de Dubuc y a fait référence, aux situations de l'emploi entre 2013 et aujourd'hui, là. Institut de la statistique du Québec, là, je n'invente rien, là. Le nombre d'emplois au Saguenay—Lac-Saint-Jean en 2013 : 128 000. Le nombre d'emplois aujourd'hui, en 2016 : 126 700. On ne me parlera pas d'une augmentation d'emplois, là. Et c'est l'institut de la statistique qui nous le dit. Emplois à temps plein en 2013 : 101 600. Emplois à temps plein aujourd'hui, 2016 : 99 600. Alors, ce n'est pas une augmentation du nombre d'emplois, ça, c'est une diminution du nombre d'emplois.

Puis le député de Dubuc nous a dit... on avait trois ministres forts à l'époque où on était au gouvernement, au Parti québécois, on se serait attendus à un geste important. Savez-vous quel geste important qu'on a fait, M. le Président? Tellement important que le gouvernement, quand il est arrivé en place, ils l'ont maintenu? C'était d'organiser le sommet, le sommet de la région en 2015.

On a perdu les élections en 2014. Le gouvernement, avec M. le premier ministre, qui était ministre de la région, n'a pas eu le choix de maintenir cette belle initiative, qui était saluée partout, sauf qu'ils en ont fait à peu près n'importe quoi parce qu'il y a eu 10 chantiers en juin 2015, j'y étais. On avait deux minutes de droit de parole, là, autour de la table du sommet de 2015. Le député de Dubuc était là aussi. Donc, le gouvernement a modifié la trajectoire d'un vrai sommet que nous, on avait commencé à planifier comme gouvernement. On avait deux minutes de droit de parole autour de la table. 10 chantiers qui ont été établis, 10 sur des enjeux fondamentaux de la région. Le ministre vient de nous dire : Ah! il y a eu deux rapports de suivi. Deux sur 10. Ça va faire deux ans qu'on a ce chantier-là, qu'on a eu ce sommet-là. J'arrête ici parce que je vais m'emporter.

Mais ce dont il est important de parler aujourd'hui... Puis je voudrais qu'on arrive à la fin de cette interpellation avec des résultats, avec des résultats pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean en compagnie du gouvernement. Moi, je veux parler de Rio Tinto. C'est un enjeu fondamental au Saguenay—Lac-Saint-Jean, je n'ai pas besoin d'insister là-dessus. Vous venez d'une région, M. le Président, où Rio Tinto a été impliqué également, à Shawinigan. Mais, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est encore extrêmement présent. C'est un producteur privé d'électricité. Il détient de lit de la rivière Saguenay, c'est quand même extraordinaire. Puis il y a eu une entente de continuité signée en 2006 et des ententes d'investissement qui allaient avec ça, également.

• (10 h 40) •

Ce dont on s'aperçoit, 10 ans après la signature de l'entente de continuité, c'est que nous sommes encore en attente, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, d'investissements majeurs qui avaient été annoncés et convenus dans l'entente de continuité. Il y a eu évidemment des réalités du marché international. Depuis 2006, Alcan a été achetée par Rio Tinto. D'ailleurs, le gouvernement libéral de M. Charest, à l'époque, n'avait pas levé le petit doigt pour s'opposer à ça parce que le siège social d'Alcan était à Montréal. Et, au mois de janvier, donc il y a quelque semaines à peine, dans le comté du député de Dubuc, Rio Tinto a annoncé des réductions d'emplois à l'usine de Grande-Baie, qui est un modèle à travers tout le monde l'aluminium, l'usine Grande-Baie est un modèle. 103 emplois de moins qui ont été annoncés. C'est souvent les jeunes qui vont en subir les conséquences. On en a rencontré, nous, comme députés, des travailleurs de Grande-Baie.

Alors, la question, et on n'a jamais eu de réponse là-dessus, on avait proposé de faire le bilan de l'entente de continuité 10 ans après en commission parlementaire. Le grand patron de Rio Tinto, Gervais Jacques, dans une lettre ouverte il y a une semaine, à peu près, dans *Le Quotidien*, a dit qu'il était prêt à collaborer.

Alors, moi, je veux voir avec le gouvernement comment on peut faire le bilan de cette entente de continuité parce qu'on a de grands atouts à offrir à la compagnie au Saguenay—Lac-Saint-Jean : une main-d'œuvre de qualité, une énergie à bon marché, l'aluminium le plus vert au monde, des produits de niche, une expertise. Entre une commission parlementaire, où on fait le bilan de l'entente de continuité, et l'ouverture manifestée par Gervais Jacques de Rio Tinto, où on est capables de trouver la piste d'atterrissage avec le gouvernement pour s'assurer, en 2017, pas d'avoir juste des mauvaises nouvelles, mais des bonnes nouvelles de Rio Tinto?

**Le Président (M. Auger) :** Merci. M. le ministre.

**M. Coiteux :** Oui. Je vais parler, bien sûr, de Rio Tinto puis de l'aluminium, mais, comme le député de Jonquière a commencé son dernier bloc sur la question de l'emploi, vous me permettez d'y revenir. Le député de Jonquière a dit une chose qui est tout à fait exacte quand il a commencé. Il a dit : On a défi démographique au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Puis ça a été confirmé par mon collègue député de Dubuc. C'est vrai qu'il y a un défi démographique. Il y a un défi démographique au Québec dans son ensemble, hein? La population, dans le segment qui, habituellement, est actif sur le marché du travail, est en diminution aujourd'hui au Québec, peut-être dans certaines régions davantage que dans d'autres, mais elle est en diminution. Donc, c'est certain qu'il y a un impact là sur l'économie.

Mais je rappellerai que, pour maintenir à peu près la stabilité de l'emploi au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il a quand même fallu récupérer du terrain qui a été perdu entre octobre 2012 et avril 2014, hein? Les 9 900 emplois perdus pendant cette période-là, s'il avait fallu qu'on en reste là, le bilan que nous montrait le député de Jonquière serait pas mal pire, n'est-ce pas? Mais, depuis, il s'en est créé 8 000. Hein, le point de départ, là, c'est de renverser la tendance. Puis cette

tendance a été renversée. Puis c'est pour ça, en bonne partie, pas uniquement, mais c'est pour ça qu'en bonne partie le taux de chômage, il a diminué dans la région puis que les autobus qui partent vers Montréal et Québec puis qui ne ramènent pas les jeunes, qui les laissent à Montréal ou à Québec, bien, leur cadence a diminué un peu. Je ne suis pas en train de dire que tout est réglé, là, je ne suis pas en train de dire que tout est réglé.

Et le député de Jonquière avait peur de s'emporter en parlant du sommet économique, mais mon collègue député de Dubuc avait raison lorsqu'il a dit, tout à l'heure : Oui, mais il y avait cinq députés puis trois ministres, puis des ministres importants, là, des ministres de la région qui avaient de l'envergure au gouvernement, et puis ils ne l'ont pas organisé, pendant ce temps-là, le sommet. 18 mois. Ils ne l'ont pas organisé. Ça a été quoi, la vision du développement de la région qui a été mise sur pied, qui a été mise de l'avant par le gouvernement pendant ces 18 mois? Puis c'est quoi, la vision du développement économique de l'opposition officielle pour l'ensemble des régions du Québec, à part de dire : Revenons donc à comment on faisait les choses dans le bon vieux temps? C'est quoi, leur vision? Je n'en vois pas, de vision.

Maintenant, venons-en à Rio Tinto parce que c'est quand même important. J'ai eu d'ailleurs, moi, le... C'était avant que je sois au gouvernement, là, ceci dit, je suis allé dans la région depuis aussi. Mais, avant même d'être dans la région, je suis allé visiter les installations de Rio Tinto Alcan, notamment pour constater les investissements qu'il faisait dans AP60.

Vous savez, ça ne veut pas dire que tout va bien dans l'industrie de l'aluminium, là. Puis ce n'est pas juste un phénomène québécois, puis ce n'est pas juste un phénomène Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est un marché mondial, là, l'aluminium, qui a ses propres paramètres et puis qui dicte un petit peu ce qui se passe partout dans le monde. Mais néanmoins les investissements que prévoyait faire initialement Rio Tinto Alcan dans la région, notamment, là, par rapport à AP60, là, je mentionnais que j'ai visité les installations, Rio Tinto Alcan s'était engagé à investir 570 millions. Or, dans les faits, ils ont investi 1,3 milliard de dollars dans la région pour AP60. La modernisation de la centrale de Shipshaw, c'est un engagement initial d'investir 135 millions. Dans les faits, ils ont investi 282 millions de dollars. Et même dans un contexte de l'industrie de l'aluminium qui n'est pas facile à l'échelle mondiale, l'entreprise a investi près de 300 millions de dollars au cours de la dernière année.

Alors, est-ce qu'on voudrait que ça soit plus que ça? Oui, bien sûr, on souhaiterait que ça soit plus que ça, et on travaille avec Rio Tinto Alcan. Et on a mis sur pied une stratégie québécoise de l'aluminium aussi, donc, qui a été dévoilée à Saguenay le 19 juin 2015. On a alloué à ça, nous, comme gouvernement, justement pour appuyer les efforts des entreprises qui investissent dans la région notamment, 32,5 millions sur trois ans. Et l'un des outputs de cela, puis ça ne sera pas le seul, c'est un des premiers, mais il va y en avoir d'autres, c'est qu'on a accordé un financement à la Société de la Vallée de l'aluminium pour un projet parce que, dans le fond, ce qu'on veut aussi, ce n'est pas seulement de produire des lingots puis de la toile... pas de la toile, mais des tôles d'aluminium. Ce qu'on veut, c'est produire aussi des produits transformés à même l'aluminium. Et là on a alloué 750 000 \$ à ce projet-là. Puis ça, c'est un output direct de la stratégie québécoise de l'aluminium.

Alors, il est faux de dire que Rio Tinto Alcan n'investit pas dans la région. Il est très faux, archifaux, de dire que le gouvernement n'appuie pas, par ses politiques et ses stratégies, de l'investissement dans le secteur de l'aluminium dans la région.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre. Nous allons poursuivre avec M. le député de Dubuc. Cinq minutes également, M. le député.

**M. Simard :** Merci, M. le Président. Je suis encore une fois, M. le Président, estomaqué d'avoir entendu mon collègue de Jonquière, qui parle du sommet comme quelque chose qui ne rend pas service à la région. Après qu'on a eu fini ce sommet-là, M. le Président, l'ensemble des régions du Québec voulait avoir la possibilité d'en faire un, M. le Président. Pourquoi? Parce que les gens avaient besoin de se donner une vision sur le développement de leurs régions, alors que, dans la nôtre, c'est fait maintenant.

Ce n'est pas fait de n'importe quelle façon, M. le Président. Il y a eu 1 200 personnes qui se sont rencontrées pendant, je vous dirai, une bonne partie de l'année 2015, c'est-à-dire tout le printemps, avant le jour J du sommet. Et puis ces gens-là se sont posé des questions. Ils ont laissé leur famille, ils sont allés dans des rencontres des différentes MRC pour parler des sujets qui les intéressent, pour s'assurer que notre région, sur les 10 prochaines années, va avoir un développement intéressant et une vision globale pour ne pas tirer un petit peu n'importe comment, n'importe où. C'est ça qui s'est passé là-dessus, 1 200 personnes.

Maintenant, par la suite, le premier ministre a rencontré, justement, les leaders de la région pour être en mesure de se donner un travail, un suivi par rapport à ce qui s'est donné lors de la journée du sommet. On a réuni, dans des tables de travail... 11 tables de travail qui vont sur les différents sujets, différentes priorités qu'on s'est données pour se développer. 150 personnes ont été choisies pour ces tables-là, mais, sur les 11 tables, il y avait un président et, la plupart du temps, deux coprésidents qui travaillaient sur ces tables-là, M. le Président, et qui ont, eux, quant à eux, réuni 150 personnes qui ont travaillé pour être en mesure, dans les différents thèmes, là... travailler pour se donner une vision pour être en mesure de se donner les outils pour qu'on puisse, nécessairement dans les 10 prochaines années, être en mesure de se développer.

Et, quand j'entends, moi, mon collègue qui vient dénigrer le travail de ces gens-là, M. le Président, je trouve ça regrettable, honnêtement. Puis je suis convaincu, peut-être, que ce n'est pas ça qu'il voulait faire, là, mais une chose est certaine, c'est ça qu'il a fait dans ses propos, M. le Président. Et ça, un petit peu, ça me choque, ça a tendance... parce que c'est un sommet économique qui a été fait par le monde de la région pour le monde de la région. Et, véritablement, je pense qu'on n'a pas encore fini le travail. On le sait, il y a quelques tables qui ont remis leur analyse, et, le ministre l'a dit tantôt, le nouveau fonds qui va être disponible au niveau du développement et du rayonnement des régions va servir à mettre en place différents choix que la région va avoir faits.

• (10 h 50) •

On est en avance, M. le Président, sur les autres régions qui devront faire un exercice semblable pour prioriser des projets, et chez nous, dans notre région, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, on a l'avantage d'avoir fait ce travail-là et on est en avance. Donc, si on travaille ensemble avec mes collègues de l'opposition, on va être en mesure, encore une fois, de mettre l'épaulé à la roue tout le monde ensemble pour aller plus rapidement vers les objectifs qu'on poursuit tout le monde ensemble de créer de l'emploi, d'arrêter les jeunes de s'en aller ailleurs et véritablement d'avoir un avenir chez nous.

Quand je regarde, M. le Président, l'ensemble des projets qu'on a sur la table à dessin au moment où on se parle, là, je pense qu'on va avoir la possibilité, si on travaille ensemble, de ramener les gens chez nous parce qu'ils vont être en mesure de bien gagner leur vie, de se rapprocher de leur famille et de bénéficier de la qualité de vie qu'on a dans notre région, parce qu'il faut le dire, chez nous, on a une qualité de vie incroyable. On est proche de la nature, des grandes files d'attente pour s'en aller au travail, on ne connaît pas ça, M. le Président, chez nous. Quand ça prend sept minutes de plus, on prend un air, et, véritablement, on a une qualité de vie incroyable.

Et, véritablement, le sommet économique qui a été établi chez nous, par les gens de chez nous, aidés par l'ACCORD, par les fonctionnaires pour s'assurer, justement, du suivi de cet exercice-là, M. le Président, ça va servir notre région. Et ça ne sera pas des fonctionnaires qui vont avoir fait ça. Ça ne sera pas le gouvernement à Québec qui va avoir fait ça. Ça va être des gens de chez nous qui vont avoir travaillé pour leur famille, qui vont avoir travaillé pour le bien de la population, pour qu'on puisse se développer, et on va avoir une vision, on ne tirera pas sur tout ce qui bouge, là, on va avoir une vision globale pour être en mesure d'être des gagnants, M. le Président, et c'est comme ça, moi, que je vois ma région.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député. Nous allons poursuivre. Pour les cinq prochaines minutes, M. le député d'Arthabaska.

**M. Lefebvre :** Merci beaucoup, M. le Président. Je voudrais commencer à mon tour par saluer le ministre des Affaires municipales, Occupation du territoire, député de Dubuc, député de Jonquière, Mme la députée de Chicoutimi. Merci aujourd'hui de me donner l'occasion de ma première intervention dans le cadre d'une interpellation. Comme vous vous en doutez, je vais revenir aujourd'hui sur le sujet que j'ai abordé cette semaine en période de questions, sur l'entente de continuité signée par Rio Tinto.

Mais avant je vais faire un petit détour qui va me permettre de démontrer pourquoi je crois qu'il est primordial que le gouvernement en fasse plus pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Vous le savez, les jeunes quittent la région du Saguenay. Encore en décembre dernier, le président de la chambre de commerce du Saguenay-Le Fjord, Carl Côté, disait dans *Le Quotidien*, et je cite : «J'entends des gens d'affaires dire à leur enfant de ne pas rester dans la région parce qu'il n'y a pas d'avenir pour eux ici. Il faut réagir collectivement, rapidement. En région, l'exode s'accroît.»

Vous voyez, ça, ça me préoccupe beaucoup quand le président de la chambre de commerce, M. le Président, parle à un journaliste d'une problématique de la sorte. Et les données de l'Institut de statistique démontrent que son affirmation, elle est vraie. De 2011 à 2015, le nombre de jeunes de moins de 20 ans au Saguenay—Lac-Saint-Jean a diminué de 4 %. La même chose pour les 35 ans, qui a diminué également de 4 %. Pendant ce temps-là, la population des 50 ans et plus a progressé de 6,8 %. Bref, la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean, M. le Président, vieillit, et ceux qui devraient la remplacer et assurer la vitalité de la région, bien, eux, ils quittent. Leur nombre diminue. L'âge moyen y est supérieur de deux ans à l'âge moyen de l'ensemble du Québec. Dans 20 ans, M. le Président, l'âge moyen sera de 49 ans.

C'est vrai que le Québec au complet vieillit. Mais, quand les jeunes quittent une région, c'est une région qui vieillit encore plus vite. Et, quand une région vieillit encore plus rapidement, il faut se demander pourquoi. Alors, pourquoi ils quittent?

Dans le même article, M. Côté mentionne qu'une des problématiques, c'est qu'il n'y a pas de grands projets gouvernementaux ou de grands projets privés. Dans les années 90, début des années 2000, ce type de projets permettait aux jeunes d'avoir un emploi et surtout un emploi de qualité. Mais maintenant ils constatent qu'il n'y en a plus pour les retenir.

J'ai regardé les statistiques de l'emploi dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et j'ai été surpris de ce que j'ai vu. Malgré ce qui se passe au Québec, ce qu'on voit, c'est que, depuis le mois d'août dernier, le taux de chômage de la région augmente. Et j'aimerais corriger le ministre au niveau du pourcentage de chômage que le ministre avait mentionné à 6,9 %, il est bien rendu à 7,6 %, comparativement à 6,3 % pour le reste du Québec, soit 1,3 % de plus. Au-delà de ça, il y a une partie de l'explication qu'il est encore plus difficile de trouver un emploi en région. Et, quand on regarde les salaires, un élément d'information encore plus significatif, en 2016, le pouvoir d'achat des travailleurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean a diminué de 2 %. Le coût de la vie augmente, mais les salaires ne suivent pas.

Pendant ce temps-là dans le reste du Québec, les salaires ont progressé de 3 % et le pouvoir d'achat de 1 %. Alors, les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean gagnaient, en 2016, 2 300 \$ de moins que dans le reste du Québec. Ça, ce qui dit que, malgré le fait que, dans le reste du Québec, le taux de chômage se porte relativement bien, le pouvoir d'achat des travailleurs du Saguenay, eux, augmente. La situation se détériore. Les gens qui trouvent des emplois doivent accepter de moins hauts salaires. Il ne faut pas oublier qu'il y a eu également une hausse de 1 000 \$ au niveau des taxes, des différents tarifs depuis trois ans. Je crois que ça peut expliquer pourquoi que les jeunes quittent la région.

Je crois également que c'est pour ça que le président de la chambre de commerce a dénoncé la situation. L'économie, il faut être honnête, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, présentement, est morose. Et c'est pour ça que je vous ai parlé de Rio Tinto cette semaine et que je vous en parle. C'est un exemple de la vision gouvernementale. Je répète les propos de mon collègue de Jonquière, qui rappelle que Rio Tinto a annoncé récemment la diminution de 103 emplois. Je le répète parce que c'est important, ces emplois-là, pour la région. On comprend que Rio Tinto va demander au

gouvernement de reporter les investissements qu'il devait réaliser d'ici la fin de 2018. Le gouvernement du Québec, dans ce dossier, ne fait rien pour exiger que Rio Tinto respecte ses engagements et laisse aller les choses. L'économie de la région, M. le Président, doit être stimulée. C'est la clé principale pour retenir les jeunes en région, mais malheureusement les derniers développements laissent croire que le ministre responsable de la région, qui est aussi le premier ministre, a peu d'intérêt pour la question du développement économique de la région.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député d'Arthabaska. M. le ministre, toujours cinq minutes.

**M. Coiteux :** Vous me permettez de commencer par saluer le député d'Arthabaska pour sa première expérience en matière de... Il n'est pas l'interpelé, il fait partie des interpellants, mais néanmoins il participe à une interpellation. Donc, bienvenue dans cet autre aspect de la vie de l'Assemblée nationale. Et je suis certain qu'au-delà de nos divergences on trouvera des occasions de travailler de façon collaborative, certainement. Mais divergences il y a sur un certain nombre de choses, puis il va falloir qu'on s'en parle un peu ce matin.

J'étais quand même... j'écoutais bien, là, il y a des aspects de ce que nous a dit le député d'Arthabaska qui étaient un petit peu en porte-à-faux avec ce qu'on entend du leader de la deuxième opposition, qui est le chef de son parti, parce que j'ai entendu que l'emploi progressait bien au Québec, j'ai entendu que le pouvoir d'achat progressait au Québec, donc la capacité des ménages d'acheter des biens et services progressait. Donc, c'est un peu en porte-à-faux avec le discours, qui est parfois un peu misérabiliste, qu'on entend du côté de son parti. Mais il me dit : Malgré le fait que ça va très bien dans l'ensemble, c'est ce que j'ai entendu, c'est vraiment ce que j'ai entendu, je ne pense pas m'être trompé, ça va très bien dans l'ensemble, il y a des défis particuliers dans certaines régions, dont le Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est ce que j'ai entendu. Je voulais juste le noter parce que ça veut dire qu'on pourra avoir des débats un petit peu équilibrés, peut-être, avec son chef au cours des prochains jours, des prochaines semaines, puis ça sera bon de se le rappeler.

Ceci étant, il n'en reste pas moins que la situation s'est améliorée au Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis 2014. La situation s'est améliorée. Est-ce qu'elle s'est améliorée au-delà de toutes nos espérances? Non, non, non. Puis c'est pour ça qu'on veut travailler ensemble avec tout le monde pour faire en sorte qu'on ait encore de meilleurs résultats. Puis le premier ministre est le premier à se préoccuper de ça, comme tous les membres du gouvernement, puis tout le caucus de notre côté, puis particulièrement le député de Dubuc, qui est un député de la région. On a tous à coeur le développement de la région. Mais il faut quand même partir de la réalité des faits, puis la réalité des faits, c'est qu'il s'est quand même créé, depuis avril 2014, plus de 8 000 emplois dans la région puis que ça a largement contribué à stabiliser la situation par rapport à ce déclin très important de l'emploi que je ne pars pas à la dernière crise financière mondiale, là, en 2008, que je pars juste en octobre 2012. Puis c'est un autre parti qui a gouverné pendant cette période-là.

C'est important de le noter parce que l'approche, pas par intention de mal faire... je suis d'accord avec le député de Dubuc, je ne peux pas imaginer un instant que le député de Jonquière, ou la députée de Chicoutimi, ou d'autres membres de leur formation avaient l'intention de mal faire en matière de développement économique au Lac-Saint-Jean ou au Saguenay—Lac-Saint-Jean, je suis certain qu'ils n'avaient pas cette intention. Mais les résultats, malheureusement, n'ont pas été là. Puis il y a peut-être parce que les instruments qu'ils utilisaient ou qu'ils n'utilisaient pas n'étaient pas les plus appropriés. Alors, la situation s'est améliorée. Mais elle n'est pas encore totalement à la hauteur de nos espoirs. C'est pour ça qu'il faut continuer de travailler.

• (11 heures) •

Le député d'Arthabaska a dit que c'était important de retenir les jeunes familles. Oui, absolument, c'est archi-important, encore plus dans un contexte d'une démographie qui est difficile. Mon collègue de Dubuc a dit tout à l'heure : Le premier ingrédient pour retenir les familles, il faut qu'il y ait des jobs. J'en conviens. Donc, c'est une bonne chose d'avoir renversé la tendance négative, puis d'avoir créé 8 000 emplois, puis d'avoir abaissé le taux de chômage. C'est un ingrédient important. C'est probablement l'ingrédient le plus important. Mais il faut aussi que ce soit des milieux accueillants. Est-ce que le gouvernement peut tout faire? Non, mais le gouvernement a fait un certain nombre de choses dans la région, directement liées à ce que disait le député d'Arthabaska, comment faire en sorte que ce soit des milieux accueillants pour les jeunes familles.

Je vais donner des exemples. Ce n'est pas nécessairement des projets à coups de centaines de millions de dollars, mais ça peut avoir un impact dans des communautés locales...

**M. Lefebvre :** ...

**Le Président (M. Auger) :** Juste un instant. M. le député d'Arthabaska?

**Des voix :** ...

**Le Président (M. Auger) :** Pardon?

**Une voix :** Le député se sent mal. Il a une chute de pression.

**Le Président (M. Auger) :** Oui. Je vais suspendre quelques instants.

(Suspension de la séance à 11 h 1)

(Reprise à 11 h 8)

**Le Président (M. Auger) :** Nous reprenons nos travaux. M. le ministre.

**M. Coiteux :** Bien d'abord, écoutez, l'interruption est due à un malaise du député d'Arthabaska, à qui je souhaite le plus prompt rétablissement, là. On est tous préoccupés, là, et je pense que ça va être dans nos pensées par la suite de nos discussions.

Alors, j'étais en train, dans mon échange avec le député d'Arthabaska, de parler de certains investissements qui n'étaient pas nécessairement des investissements à coups de centaines de millions de dollars, mais qui avaient un impact direct pour la... dans le fond, l'attrait des municipalités locales au Lac-Saint-Jean pour les familles. On a financé notamment la rénovation de la salle communautaire d'Hébertville, on a financé le réaménagement du centre multifonctionnel L'Ascension-de-Notre-Seigneur, on a travaillé sur la bonification de l'offre touristique de la Fondation Jardin Scullion dans la partie est du Lac-Saint-Jean, la rénovation du chalet d'accueil du club «Perce-Neige» de Bégin. Ce sont des investissements qui, parfois... puis ils sont... Dans les programmes du MAMOT, là, ça peut être différents volets de nos programmes d'infrastructure, mais ce sont tous des investissements qui contribuent.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Nous allons poursuivre. M. le député de Dubuc. M. le député, cinq minutes.

**M. Simard :** Oui, merci, M. le Président. Maintenant, M. le Président, je veux revenir un peu sur, bien sûr, ma région, qui, par rapport à ce qu'on a dit dans... par rapport à l'emploi. Tout à l'heure, j'entendais le député de Jonquière, qui parlait justement des difficultés dans le haut du lac, c'est-à-dire plus dans le comté du premier ministre. C'est facilement compréhensible, M. le Président. Pour les gens du... Est-ce qu'on continue, là? Est-ce qu'on continue, M. le Président? O.K., je ne savais pas si vous aviez arrêté la séance, là.

**Le Président (M. Auger) :** Absolument pas, monsieur.

• (11 h 10) •

**M. Simard :** O.K., d'accord, merci. Parce qu'en réalité, M. le Président, on est dans une industrie forestière. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean correspond à peu près à 28 % de l'industrie forestière du Québec. Donc, lorsque la forêt a des difficultés, là, on a eu une accalmie qui fait que, bon, le taux d'emploi est quand même supérieur à ce qu'il était parce que la crise forestière qu'on a passée, qui ne finissait plus de finir, a eu des impacts majeurs au niveau de la forêt et dans le haut du lac, bien sûr, M. le Président.

Maintenant, au moment où on se parle, oui, il y a une accalmie, mais je vous dirai que les problèmes collatéraux, ils ont demeuré parce que ça ne se reprend pas du jour au lendemain nécessairement, une industrie telle la forêt, qui... ça fait quasiment 10 ans qu'on a des problèmes. Mais une chose est certaine, M. le Président, c'est que le premier ministre a posé des gestes qui sont très importants. Tout à l'heure, le député de Jonquière parlait des deux MRC, et, véritablement, le premier ministre le sait, ça, c'est dans son comté, et il veut nécessairement être en mesure de donner la chance aux gens de son comté qui bénéficient justement de cette industrie forestière, mais, momentanément, depuis plusieurs années, ont des difficultés.

Donc, qu'est-ce qu'on a fait? Le premier ministre a travaillé justement pour que le projet de... le 26 millions accordé au zoo se fasse et qu'on puisse nécessairement donner les coupées franches pour être en mesure d'aider le secteur touristique parce qu'on le sait on veut augmenter... Avec cet investissement-là, la région va mettre aussi un investissement, c'est un projet de 32 millions. Maintenant, on va augmenter l'achalandage, on veut augmenter l'achalandage de 25 %, de passer de 150 000 à 200 000, chose qui va rendre service à l'ensemble de la région parce qu'en réalité le zoo — il faut connaître la région — est dans le haut du Lac-Saint-Jean, et, véritablement, quand on arrive par le parc des Laurentides, on traverse la région, donc on passe dans tous les beaux villages et on risque nécessairement d'avoir des retombées sur l'ensemble de la région.

Maintenant, on a aussi, comme gouvernement, investi dans les serres qui vont produire des concombres. Tout le monde en parle, là, ça a eu beaucoup de couverture médiatique, très souvent négative pour toutes sortes de raisons, M. le Président, parce qu'on le sait les syndicats sont en maraudage, etc. Donc, on en a parlé amplement. Mais, à terme, c'est une entreprise qui va engager 400 personnes, M. le Président, 400 personnes dans le haut du lac. Ça vient diversifier l'économie forestière d'une façon extrêmement importante. Donc, de là l'importance que tout le monde de la région pousse dans ce projet-là pour être en mesure qu'on réussisse cette démonstration-là.

Emploi-Québec investit... si ma mémoire est bonne, c'est 600 000 \$ pour former les travailleurs de cette industrie-là, ces 400 employés qui, nécessairement... Des serres, chez nous, on n'en a pas. On a Serres Sagami chez nous, mais, dans le haut du lac, il n'y en a pas. Donc, il faut former ces employés-là. 600 000 \$ pour être en mesure de bien former ces employés-là avec une technologie qui est inexistante au Québec, une technologie qui va permettre, encore une fois, d'être plus productif.

Soit dit en passant, M. le Président, pour ceux que ça intéresse, IGA, tu sais, c'est l'annonce du commanditaire, vend les concombres de... qui se font à Saint-Félicien. Et également, si vous allez chez Subway, M. le Président, vous mangez des concombres de Saint-Félicien. Donc, c'est partout au Québec. Ça, c'est le message du commanditaire, soit dit en passant.

Mais comme ça, M. le Président, si on met tout le monde l'épaulé à la roue, on va tous être gagnants parce que ce sont des nouveaux emplois, qui sont inexistantes, qui viennent justement diversifier l'économie du haut du lac, et, comme l'a dit le député de Jonquière, je pense que le haut du lac mérite qu'on mette ensemble les gens de la région au travail,

arrêter — justement, des fois, il faut choisir nos mots — de dénigrer cette entreprise-là, lui donner toutes les coudées franches pour qu'elle soit gagnante partout au Québec, M. le Président. Merci.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député de Dubuc. Pour les cinq prochaines minutes, Mme la députée de Chicoutimi.

**Mme Jean :** Merci. Je profiterai quand même de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement au député d'Arthabaska, qui, on me dit, va déjà quand même un peu mieux. Donc, les nouvelles sont bonnes.

Je prendrai l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui pour partager avec vous mes inquiétudes sur trois sujets. D'abord, suite aux événements dont nous avons été témoins récemment, alors que la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel recevait une directive ministérielle, l'interdiction d'acquérir un appareil permettant de diagnostiquer les cancers du poumon, parce qu'il considère que les patients n'ont pas besoin de cet ajout de service et qu'ils n'ont qu'à se déplacer à Saint-Hyacinthe, ça a été la réponse du ministre, le ministre Barrette a appliqué le même argument pseudo-scientifique qui justifiait l'interdiction des chirurgies d'oesophage à Chicoutimi, qui était basé sur le volume plutôt que le service à la population.

Mais là n'est pas la question. Ce qui m'inquiète aujourd'hui est que nous avons à Chicoutimi une institution dont nous sommes très fiers, La Fondation de ma vie de l'hôpital de Chicoutimi. Depuis sa création, en 1980, La Fondation de ma vie supporte financièrement son hôpital sur des projets prioritaires d'acquisition d'équipements médicaux de pointe et des projets d'aménagement pour l'amélioration des soins aux usagers. La fondation soutient également la mission universitaire de son hôpital en finançant des projets de recherche et en supportant le programme d'enseignement offert aux jeunes médecins qui choisissent la région pour suivre leurs études. Grâce à son dynamisme et à son implantation solide dans la communauté saguenéenne, elle a remis, imaginez-vous bien, 20 millions de dollars à l'hôpital.

M. le Président, nous nous inquiétons du sort réservé à notre fondation. Nous nous inquiétons des décisions qui empêchent une population locale de se doter d'équipements de pointe. Est-ce que le gouvernement libéral appliquera à l'Hôpital de Chicoutimi et sa fondation la même médecine qu'il a faite à Sorel-Tracy? La question mérite d'être posée.

L'autre sujet dont je tiens à vous parler touche l'éducation et, plus précisément, l'éducation des jeunes autochtones. M. le Président, le projet d'école hors réserve a été initié à Chicoutimi. Ce projet vise la persévérance scolaire et la réussite des élèves. Il s'agit de la seule école autochtone hors réserve du Québec. 20 jeunes autochtones y participent, divisés en deux classes : maternelle, deuxième année. En plus du programme régulier de l'école québécoise, les jeunes y ont accès à des ateliers en innu et en attikamek. On y intègre des parents d'élèves autochtones dans les comités de parents. Les partenaires impliqués sont le Centre d'amitié autochtone du Saguenay, la commission scolaire, le ministère de l'Éducation du Québec et le Conseil en éducation des Premières Nations. Amorcé en septembre 2016, le projet prendra fin en juin 2017 pour des raisons financières, parce que le gouvernement du Québec a refusé de renouveler son financement.

Pourtant, le projet est prometteur et crée un engouement auprès non seulement de la commission scolaire, qui désire poursuivre le projet, mais aussi auprès de l'Assemblée des premières nations du Québec et Labrador et aussi, et surtout, auprès des parents, qui, eux aussi, souhaitent voir l'expérience se poursuivre. M. le Président, nous demandons au ministère de l'Éducation et au ministre délégué aux Affaires autochtones de reconduire le financement de cet important projet pour l'avenir des jeunes autochtones.

Enfin, je profiterai des courtes minutes qui me restent pour mentionner qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean nous comptons sur une industrie agricole importante. Cette industrie repose sur le dévouement, l'audace et l'ingéniosité des agriculteurs. Ils ont à cœur le bien de la population et le bien de leurs bêtes. Ils déplorent, entre autres, la disparition des abattoirs québécois, qui les met à la merci des abattoirs américains. En plus de voir leurs bêtes, qu'ils chérissent, transportées pendant des heures et des heures avant leur destination finale, ils voient leurs revenus fondre au soleil. Est-ce que le gouvernement étudie des opportunités pour aider ces producteurs?

Ce n'est pas le seul problème rencontré par nos agriculteurs. Ils sont face à un sérieux problème de relève et de transfert aux enfants. Ce problème est accentué par des politiques fiscales qui, malheureusement, avantagent la vente à des acheteurs étrangers. Comme résultat, la ferme est vendue à des personnes ou des entreprises localisées à l'extérieur de la région. Le problème n'est pas qu'ils soient étrangers, mais que, souvent, la terre se retrouve en exploitation intensive qui risque d'être néfaste à court et moyen termes.

Le gouvernement du Québec a adopté en 2015 de nouvelles mesures fiscales pour favoriser le transfert d'entreprises familiales à la génération suivante. Toutefois, ces mesures se retrouvent bloquées à Ottawa, qui n'emboîte pas le pas. Est-ce que le gouvernement libéral entend faire les pressions qui s'imposent auprès d'Ottawa pour corriger la situation?

Enfin, je voulais terminer sur une note joyeuse parce que j'attire l'attention sur le fait qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean on fait une production de la luzerne, qui est l'aliment principal pour les bêtes, sans OGM. Donc, il y a des démarches qui sont entamées pour être reconnue comme la région agroboreale et nordique, qui permettrait d'être reconnue comme une production biologique, ce qui donnerait un avantage stratégique particulier aux producteurs de la région. On espère que le gouvernement du Québec va continuer d'ailleurs les actions qui sont enclenchées là-dedans, et qu'ils vont poursuivre, et surtout mettre des actions pour pouvoir accélérer le processus pour avoir cette accréditation-là le plus vite possible.

Merci beaucoup.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre.

• (11 h 20) •

**M. Coiteux :** Alors, merci, M. le Président. Bon, beaucoup d'éléments, beaucoup d'éléments dans l'intervention de la députée de Chicoutimi.

Évidemment, le premier bloc portait sur le secteur de la santé. D'abord, il faut bien comprendre l'objectif qui est poursuivi par le gouvernement puis l'objectif qui est poursuivi notamment par le ministre de la Santé dans les réformes qui sont mises en place partout au Québec, là. Ce n'est pas seulement au Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais bien entendu que ces réformes-là se déclinent partout au Québec.

Il y a deux grands objectifs. D'abord, c'est l'accès, hein? C'est vraiment d'améliorer l'accès. Donc, il y a toute une série de mesures qui font en sorte qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean aussi l'accès à un médecin de famille est facilité par les réformes qui sont mises en place, et il y a une progression là aussi.

Il y a évidemment aussi des mesures et des réformes qui visent à favoriser une plus grande productivité, mais ce que ça veut dire en définitive : un plus grand nombre de patients qui sont traités et qui sont vus par les médecins spécialistes, qui sont poursuivis par les réformes.

Il y a un changement aussi dans la façon d'organiser les services de santé sur le territoire, non pas pour retirer des économies du secteur de la santé puis les transférer dans d'autres missions du gouvernement, mais, au contraire, les réinvestir directement dans les soins à la population. Et c'est vrai au Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme c'est vrai au Centre-du-Québec comme c'est vrai partout ailleurs, en Gaspésie, à Laval, peu importe.

L'alternative, qui serait de ne rien faire, évidemment, c'est qu'il n'y aurait pas d'amélioration de l'accès, il n'y aurait pas d'augmentation de la productivité des médecins, et on se retrouverait dans un contexte, puis on en a abondamment parlé, avec les défis démographiques qu'on a, il y a une explosion de la demande, si on n'est pas capables de se réorganiser, bien, ça va vouloir dire du rationnement, et du rationnement, et du rationnement, ce qu'on ne veut pas faire, ce que nous ne ferons pas. Donc, le premier objectif des réformes, au Saguenay—Lac-Saint-Jean comme ailleurs, c'est d'améliorer l'accès.

Mais il y a deuxième objectif aussi, c'est la qualité des soins, puis la qualité des soins est importante. Et, dans cette question de savoir à quel endroit certaines opérations sont réalisées dans un rayon qui est raisonnable, là, c'est pour donner la meilleure qualité de soins aux patients. Puis je suis convaincu que les citoyens, les familles, les résidents du Saguenay—Lac-Saint-Jean, eux aussi, lorsqu'ils vont subir une certaine intervention chirurgicale ou un certain type de traitement, veulent avoir accès aux meilleurs soins possibles, accès aux meilleurs spécialistes possibles. Et ça, bien, toute la pratique, l'expérience et les études sérieuses qui sont faites sur le sujet montrent que, pour certains types d'intervention, on a avantage à les concentrer à certains endroits pour qu'il y ait un volume d'opérations suffisamment important pour que chaque personne qui va avoir à l'intervention chirurgicale ou au traitement ait le meilleur traitement ou la meilleure intervention chirurgicale possible.

Alors, moi, je suis convaincu que les citoyens du Saguenay—Lac-Saint-Jean ne sont pas différents des autres là-dessus et veulent les meilleurs soins. C'est ça, l'objectif qui est poursuivi par le ministre. Il y a des prises... Il y a des échanges parfois assez musclés dans cette Assemblée autour de ses réformes, mais c'est vers là qu'on s'en va, dans ce double objectif de l'accès et de la qualité des soins.

Concernant les nations autochtones... On parlait, donc, des projets en éducation, des projets qui sont d'autres natures avec les communautés autochtones. Je suis content d'en parler parce que je ne suis pas seulement ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, je suis aussi ministre de la Sécurité publique. Et j'ai eu l'occasion d'aller à quelques reprises, d'ailleurs, dans la région, notamment pour travailler avec la communauté de Mashteuiatsh. Je suis content de dire, d'ailleurs, que, pour prévenir un certain nombre de situations qui peuvent avoir même un impact sur la réussite scolaire, on a travaillé avec la communauté de Mashteuiatsh pour mettre sur pied un projet lié à Prévention jeunesse. C'est une des premières choses, d'ailleurs, que j'avais faites lorsque je suis devenu ministre de la Sécurité publique, c'est de mettre en place un programme qui est destiné à mettre en interaction, en travail ensemble des intervenants parfois des milieux policiers, des intervenants des... ça peut être un centre jeunesse, comme ça peut être une commission scolaire, comme ça peut être une autre entité du secteur public québécois, et des travailleurs sociaux, puis des groupes communautaires qui sont engagés sur le terrain. Et on met en place, à Mashteuiatsh, un tel projet.

Il me reste peu de temps, sinon pour dire que j'ai entendu le message sur la luzerne sans OGM. Simplement pour saluer le fait qu'en Europe ils aiment bien les importations agroalimentaires sans OGM. Alors, profitons-en pour faire la promotion des produits du Lac-Saint-Jean.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre. M. le député de Dubuc.

**M. Simard :** Merci, M. le Président. D'abord, M. le Président, moi, je carbure aux emplois, et, véritablement, vous savez, ce qui m'intéresse, moi, c'est que les gens puissent demeurer chez nous, mais y travailler, bien sûr.

Et j'entendais, tout à l'heure, le ministre parler de Mashteuiatsh. Je dois vous dire que, lors du sommet économique, il y a une table importante qui a fait un guide sur les bonnes pratiques pour être en mesure de faire du partenariat avec les gens de Mashteuiatsh. Ça a été fait par Mme Paul, et moi, je la salue puis je la remercie du travail qui a été fait parce que ça peut même devenir, je vous dirais, un modèle pour les autres régions qui ont aussi des communautés autochtones chez eux, qui veulent travailler avec les Premières Nations. Et, véritablement, je la remercie, et ça va servir à l'ensemble du Québec.

Maintenant, M. le Président, vous le savez, j'en ai parlé tout à l'heure, notre région, c'est une région forestière. On a la forêt et aussi on a l'aluminium. Donc, dans les créneaux d'excellence, on le sait, ça fait partie des créneaux d'excellence de notre région. Et, véritablement, le gouvernement met tout en oeuvre pour s'assurer que les gens, les travailleurs forestiers puissent bien gagner leur vie et bien sûr que les gens qui, eux, travaillent ou encore vont en vacances sur un territoire forestier puissent le faire parce que le gouvernement investit 13 millions de dollars pour l'accès aux territoires publics dans notre région. Et ça va servir, oui, les entreprises forestières, ça va servir également les différents amateurs

fauniques, les chasseurs, les pêcheurs, ceux qui vont prendre des photos dans la forêt, M. le Président. Donc, il faut avoir accès au territoire, et le gouvernement est préoccupé par ça parce que ça, c'est du tourisme. Et, à ce moment-là, pour bénéficier de la possibilité d'aller en forêt, bon, il faut que le territoire soit bien couvert au niveau de son accès. Et ce montant-là va servir cette possibilité-là.

Maintenant, M. le Président, le gouvernement aussi a investi dans la forêt privée cette année pour qu'on puisse s'associer avec la forêt privée pour créer des emplois. On a un 2,5 millions qui a été mis au niveau de la mise en valeur de la forêt privée, les propriétaires privés de la forêt sont satisfaits de cet investissement, et bien sûr on va continuer à travailler avec ces gens-là parce qu'on va créer des emplois, M. le Président.

Maintenant, une chose qui est importante à la base véritablement de l'industrie forestière, c'est la sylviculture. Donc, on sait, quand on jardine... parce que la forêt, c'est un jardin. Si on ne le jardine pas, si on travaille mal, si on n'y travaille pas, la forêt ne poussera pas. Donc, ça ne créera pas d'emplois. Le gouvernement sait ça et, véritablement, a annoncé, dans le dernier budget et aussi dans les budgets précédents, 225 millions en sylviculture pour s'assurer que d'abord, premièrement, il y a de la prévisibilité au point de vue des entreprises et également il y a de la stabilité par rapport aux emplois, ce qui donne aux familles justement le goût... ceux qui gagnent leur vie avec l'industrie sylvicole puissent avoir une assurance que, sur les deux prochaines années, ces gens-là vont pouvoir gagner leur vie. Et le gouvernement est préoccupé par ça. Et dernièrement, le premier ministre l'a annoncé, 2016-2017, 2017-2018... Donc les gens, les contracteurs, les travailleurs savent exactement qu'ils vont être en mesure de bien gagner leur vie à ce niveau-là, M. le Président.

Et toujours dans le domaine forestier, M. le Président, on a une grande préoccupation, c'était lors de la fermeture — je n'ai pas beaucoup de temps, mais je vais continuer tout à l'heure, M. le Président — de Louisiane-Pacifique à Chambord, quand même une industrie importante. Et on a toujours travaillé en collaboration. Le gouvernement, le premier ministre, avait ouvert, pour trouver des projets d'investissement, un bureau de projets à Saint-Félicien, qui lui voulait... ce bureau-là cherchait des projets pour se servir de cette matière ligneuse là. Et, véritablement, il y avait le 31 décembre 2016 où ça terminait, les choix ont été faits sur quatre entreprises. Pour les nommer au moment où on se parle, ces entreprises-là sont Elkem Métal, dans le comté de ma collègue de Chicoutimi, qui va recevoir des approvisionnements forestiers, et également Scierie Dion à Petit-Saguenay. Soit dit en passant, c'est 20 emplois à Petit-Saguenay. C'est à peu près comme, je vous dirai, quasiment 2 000 emplois à Montréal. C'est très important. Ces gens-là vont avoir un avenir. L'entreprise a investi, et ils vont pouvoir gagner leur vie. J'y reviendrai plus tard, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député. M. le député de Jonquière.

• (11 h 30) •

**M. Gaudreault :** Oui. Juste rappeler, hein, l'Institut de la statistique du Québec : 2013, 128 000 emplois, 2016, 126 700 emplois. Alors, ça, c'est les chiffres bruts. Je sais que le ministre des Affaires municipales est un homme de chiffres, alors il pourra certainement en prendre considération.

Mais ce sur quoi je veux insister et qui me renverse ici ce matin, c'est l'absence de réponse du gouvernement sur Rio Tinto. Il faut absolument revenir là-dessus. Moi, je ne reviens pas de la réponse du ministre tout à l'heure. Je n'en reviens pas. On avait déjà eu le modèle du premier ministre, qui s'était posé comme porte-parole de la compagnie au lieu d'être porte-parole des travailleurs de la région et de l'ensemble des Québécois. Bien là, on voit que le ministre des Affaires municipales a choisi la même façon de faire, donc d'être le porte-parole de la compagnie au lieu d'être le porte-parole des travailleurs puis des gens de la région.

Je ne reviens pas également qu'on n'ait même pas relevé dans mon intervention de tout à l'heure la situation à Grande-Baie, dans le comté du député de Dubuc, l'usine de Grande-Baie, 103 emplois qui vont disparaître à l'usine de Grande-Baie de Rio Tinto. La seule réaction du gouvernement et du député de Dubuc, ça a été de dire : C'est un problème de communication. Même si Rio Tinto communique bien, c'est 103 emplois de moins pareil.

Alors, il ne faut pas faire là... il faut être capable de faire la différence entre pointer la lune et la lune. Alors, on ne regarde pas le bout du doigt, on regarde ce qu'on pointe. Alors, quand le député et le premier ministre nous ont dit après la perte des 103 emplois : C'est un problème de communication de la compagnie, ils le diraient avec des fleurs ou ils le disent avec un marteau, puis c'est 103 emplois de moins. Puis le ministre et le gouvernement n'ont pas réagi à ça. C'est ça qui est scandaleux, M. le Président.

Et moi, je suis doublement scandalisé du fait que la seule réponse du ministre, ça a été de nous dire : On la soutient, la compagnie. Par exemple, on a mis en place une stratégie québécoise du développement de l'aluminium. C'est ce qu'il nous a dit tantôt. Il nous a vanté la stratégie québécoise du développement de l'aluminium. La stratégie québécoise, ce qu'il n'a pas dit, c'est 2015-2025, donc sur 10 ans, elle n'est pas juste pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean, elle s'applique pour l'ensemble du Québec, sur tout le territoire du Québec, et il y a 32,5 millions sur 10 ans, 32,5 millions. Et ça, c'est sa réponse, en disant : On a la stratégie québécoise de l'aluminium pour soutenir Rio Tinto. C'est une farce, M. le Président, de nous dire ça. C'est une farce parce que, savez-vous quoi, juste pour l'année 2016, Rio Tinto a vendu ses surplus de mégawatts, 126 MW, à Hydro-Québec, ça aussi, c'est un autre scandale, pour 25,7 millions. Donc, Hydro-Québec a acheté... Hydro-Québec est déjà en surplus de 11,9 TWh, a acheté les surplus de 126 MW de Rio Tinto pour 25,7 millions. Le ministre nous a dit : Rio Tinto respecte l'entente de continuité parce qu'ils ont construit la 13e turbine à Shipshaw autour de 200 millions. Bon, bien, à ce rythme-là, là, ils vont la payer en 10 ans, là, en vendant 25 millions par année à Hydro-Québec de surplus d'électricité, ils vont payer leur turbine. Wow! C'est tout un développement économique, ça, c'est tout un respect de l'entente de continuité.

Alors là, je reviens sur mon propos d'origine. Arrêtons ici, là, de juste se lancer des choses. Moi, je veux du concret. Gervais Jacques, le directeur général des opérations Atlantique aluminium de Rio Tinto, a tendu la main parce que c'est vrai que Rio Tinto, là, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est le plus gros dossier. Il a tendu la main, il dit :

«Concrètement — puis je le cite — nous collaborerons, entre autres, avec le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour jeter les bases d'une nouvelle approche permanente d'échange avec le milieu.» Ça, c'est Gervais Jacques qui dit ça. Les chambres de commerce sont prêtes à collaborer. Nous, on a proposé une commission parlementaire. Le seul, à date, qui ne s'est pas prononcé sur ça pour essayer d'avoir un avenir concret de l'aluminium au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est le gouvernement.

Alors, on est-u capables de trouver une piste d'atterrissage entre la commission parlementaire qu'on a demandée, la main tendue de Gervais Jacques, l'ouverture à avoir une approche permanente d'échange avec le milieu pour faire le bilan de l'entente de continuité dans le contexte que je viens d'énoncer? Parce que, si Rio Tinto continue de vendre ses surplus énergétiques, on pourra même dire que c'est en contravention avec le deal de 1963 sur la nationalisation de l'électricité, parce qu'Alcan, dans le temps, a échappé à la nationalisation pour créer des emplois...

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député.

**M. Gaudreault :** Voilà.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre, cinq minutes.

**M. Coiteux :** Oui. Bien, tant mieux que Rio Tinto Alcan, par le biais de M. Jacques, ait une main tendue à l'égard du milieu dans lequel l'entreprise opère, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Tant mieux, mais il n'a pas parlé d'une commission parlementaire, à ce que je sache. Ça, c'est une demande du député de Jonquière ou de son groupe politique, mais c'est un autre enjeu, c'est une autre histoire. Puis ce n'est pas à moi de disposer à savoir s'il y a une commission parlementaire ou pas sur le sujet. Mais ce n'est pas ça qu'a dit M. Jacques. Ce qu'a dit M. Jacques, c'est que, pour assurer des investissements qui vont être porteurs dans l'ensemble de la région au cours des prochaines années, bien, il faut qu'on travaille tous ensemble. Puis tous ensemble, bien, quand on a une stratégie de l'aluminium, ça veut notamment dire que le gouvernement, dans le «tous ensemble», joue son rôle également. Et j'aimerais indiquer à cet effet que les sommes dont j'ai parlé tout à l'heure, qui sont consacrées à la stratégie de l'aluminium, sont sur trois ans, ce n'est pas sur 10 ans. Donc, il ne faut quand même pas étirer l'élastique comme le fait le député de Jonquière là-dessus.

Mais allons au fond des choses là-dessus. Il faut faire attention comment on présente les choses. Lorsqu'on dit qu'il y a des emplois qui vont disparaître, c'est une chose de faire des mises à pied comme, malheureusement, certaines entreprises le font sans préavis parfois, puis ce n'est pas acceptable, puis de dire : Bien, voici, on a les enjeux suivants, et, au cours des prochaines années, par attrition, il y aura un certain nombre de personnes qui ne seront pas nécessairement remplacées. Ce n'est pas vrai que dans l'aluminium, c'est vrai dans plusieurs secteurs. Et, si ça se fait de cette manière-là, bien, ça se fait d'une façon qui est quand même plus respectueuse des gens.

Mais il faut mettre ça dans un contexte beaucoup plus large, qui est qu'il y a eu création d'emplois, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, au net, au cours des derniers deux à trois ans, et que c'est ce qui a permis justement au bilan de l'emploi... Le député de Jonquière revient sur comparer l'emploi entre deux dates. Ce qu'il oublie de dire ou ce qu'il omet de dire à tout le monde ici, c'est que, s'il n'y avait pas eu une récupération fulgurante de l'emploi depuis avril 2014, le bilan serait extrêmement négatif parce qu'il y a eu plus de 9 000 pertes d'emploi dans la région au cours des 18 mois au cours desquels il y avait trois ministres qui étaient de la région au sein d'un gouvernement du Parti québécois, puis il y avait cinq députés de la région, puis il y a eu 9 900 pertes d'emplois. Et puis il n'y a pas eu de sommet économique régional puis il n'y a pas eu de stratégie de l'aluminium non plus. Donc, à quelque part, ce qu'on est en train de faire, c'est certainement en train de produire des résultats.

Le député de Jonquière parle d'une richesse naturelle qu'on a, qui est fort importante, qui est l'hydroélectricité. Et on l'a au Saguenay—Lac-Saint-Jean puis on l'a dans d'autres régions du Québec, mais le Québec dans son ensemble a un atout qui est formidable Et si je relie ça au marché mondial de l'aluminium, parce que, malgré tout, là, les usines... Puis j'ai parlé des investissements de 1,3 milliard pour AP60, j'ai parlé de l'investissement de 282 millions à Shipshaw, j'ai parlé des investissements de 300 millions de Rio Tinto Alcan en 2016, 300 millions. Ça se fait dans un contexte qui a un impact sur la région qui est très fort, mais ça se fait dans un contexte mondial où ils ont des compétiteurs. Et il existe une chose comme le prix mondial de l'aluminium, et ils doivent en tenir compte dans leurs décisions d'investissement. Et en tenant compte de l'ensemble de ces facteurs, oui, l'entente de continuité est respectée.

Mais nous, on a un avantage sur beaucoup d'autres. Au cours des dernières années dans le secteur de l'aluminium, là, il y a deux développements très importants qui ont eu un impact jusqu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais qui n'ont rien à voir avec ce qu'on pourrait vouloir faire ici, au Québec. Il y a eu une production subventionnée à très grande échelle en Chine qui a déstabilisé le marché mondial. Et puis il y a eu les pays du golfe Persique également qui ont augmenté fortement leur capacité de production d'aluminium. Et ça a entraîné une pression très, très forte sur le prix, qui oblige une entreprise comme Rio Tinto Alcan, qui oblige dans les faits toutes les entreprises du secteur de l'aluminium, à faire des investissements technologiques importants. Puis c'est comme ça qu'on va maintenir ce secteur-là comme un secteur de pointe chez nous puis c'est comme ça qu'on va maintenir l'emploi dans un secteur aussi important que celui-là. Et les chiffres que j'ai partagés avec vous tout à l'heure montrent que ces investissements-là dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ils sont au rendez-vous et ils respectent l'entente de continuité. Et ça, c'est important de le dire.

Mais ils se font justement en tenant compte du fait que notre aluminium à nous, il n'est pas fait avec du pétrole, il n'est pas fait avec du gaz, il est fait avec de l'hydroélectricité. Et donc c'est de l'aluminium propre du point de vue de la lutte aux changements climatiques. Et il va falloir aussi, M. le Président, au cours des prochaines années et même dès maintenant, miser là-dessus parce qu'il y a des entreprises qui viennent au Québec à cause de ça.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre. Dernière intervention... bien, dernier échange, M. le député de Dubuc, pour une minute.

**M. Simard :** M. le Président, je n'ai pas beaucoup de temps, mais une chose est certaine, M. le Président, dans le dossier de Rio Tinto, oui, j'ai intervenu moi de même pour dire que c'était une très mauvaise communication de l'entreprise. Moi, je peux comprendre qu'une usine, il faut que ce soit rentable, il faut que ce soit efficace pour justement rentrer en compétition avec les autres. Ça, je comprends ça, il y a des choses à faire, mais il faut le faire avec leurs partenaires, leurs partenaires, d'abord le gouvernement, bien sûr, également les travailleurs, qui sont extrêmement importants pour atteindre les objectifs qu'ils veulent atteindre. C'est avec eux qu'il faut qu'ils travaillent. Ils n'ont pas à aller dans les médias avant que personne d'autre puisse savoir qu'est-ce qu'ils vont faire.

• (11 h 40) •

Maintenant, M. le Président, c'est une entreprise que je respecte, Rio Tinto, parce qu'en réalité elle fait travailler quand même passablement de monde chez nous. Une chose est certaine, M. le Président, eux, du Parti québécois, ils étaient là lorsqu'il y a eu une grève à Alma. Qu'est-ce qu'ils ont fait, M. le Président, avec Rio Tinto? Ils n'ont rien fait. Ils ont fait la file avec les autres, ils ont été dehors avec les travailleurs puis ils ont brandi toutes sortes de choses. Je n'ai rien... je respecte les travailleurs, puis moi, je travaille pour les gens chez nous, M. le Président.

### Conclusions

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député de Dubuc. Nous en sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

### M. Martin Coiteux

**M. Coiteux :** Merci, de me donner la parole pour 10 minutes, M. le Président. Je vais en profiter pour faire un récapitulatif d'un certain nombre de choses qui ont été dites aujourd'hui qui sont importantes.

D'abord, je disais que j'étais surpris de l'interpellation parce que notre bilan, comparativement au bilan de la précédente administration, qui était justement celle du Parti québécois, dans laquelle participait le député de Jonquière, notamment, notre bilan était bon, pas parfait, j'en conviens. Il faut améliorer les choses, mais notre bilan était comparativement très bon. Mais néanmoins je suis heureux de cette interpellation parce que ça a été l'occasion de montrer justement ce qu'on fait, quelle est l'action qu'on met, quelles sont les actions qu'on met de l'avant pour que les gens voient qu'il y a des résultats qui accompagnent des actions très concrètes.

Alors, notre gouvernement pose plusieurs gestes en matière d'économie, en matière de santé, en matière d'éducation dans toutes les régions et bien entendu aussi au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Et je rappelle que le taux de chômage, qui était de 11 % en avril 2014, bien, on a réussi à le diminuer à 6,9 %. Quand je dis «on», je pense qu'on a participé par nos politiques, par la stabilité qu'on amène, par la prévisibilité qu'on amène, mais aussi parce que les gens se prennent en main à l'échelle régionale aussi, et ça, c'est extrêmement important. C'est tellement important qu'on a l'intention d'appuyer pour l'avenir encore davantage cette prise en main par les gens de la région, cette prise en main de leur développement économique local. Ça a donné des fruits dans la dernière année. Il y a 2 220 emplois qui ont été créés dans la région au net dans la dernière année.

Nous avons notamment soutenu des entreprises comme Serres Toundra, 26 millions de dollars. Le député de Dubuc en a parlé tout à l'heure, du grand succès de cette entreprise. D'ailleurs, ça m'a donné quelques idées pour le lunch. Alors, ça a permis la construction du nouveau complexe de serre hydroponique consacrée à la culture de concombres et pour la transformation de ses travailleurs et l'amélioration... la formation, pardon, la formation de ses travailleurs et l'amélioration de l'efficacité énergétique. On a inauguré un nouveau centre de services de Revenu Québec à Saguenay qui a permis la création de 20 emplois. On a inauguré le bloc opératoire de l'hôpital de Roberval, un projet qui représente un investissement de 8 250 000 \$.

Nous avons investi près de 900 000 \$ pour la mise en oeuvre de plusieurs initiatives régionales visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées et à lutter contre l'intimidation. Nous avons annoncé 290 000 \$ pour favoriser la mobilité étudiante et ainsi attirer dans les quatre cégeps de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean des étudiants venus des grands centres, pas des gens qui prennent l'autobus partant du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour aller à Montréal ou à Québec, le contraire, qui partent d'ailleurs pour aller étudier là-bas. Nous avons mis en place un programme d'études en techniques d'éducation spécialisée au Centre d'études collégiales de Chibougamau, un établissement affilié au cégep de Saint-Félicien.

Le Sommet économique régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean a engendré de nombreuses retombées, et puis je l'ai dit au cours de l'interpellation, des retombées pour la région, mais des retombées pour tout le Québec parce que ce sommet-là a inspiré directement la création du Fonds d'appui au rayonnement des régions. Et c'est quelque chose qui était d'ailleurs une des recommandations du groupe de travail Forêt - fonds d'investissement.

Il y a eu l'annonce au Forum Innovation Bois, à Rivière-du-Loup, de près d'une quarantaine de mesures accompagnées d'investissements gouvernementaux de plus de 488 millions de dollars, notamment une mesure apportant des modifications au Fonds Valorisation Bois, une autre recommandation du rapport dévoilé en juin dernier par le groupe de travail Forêt - fonds d'investissement.

Alors, les différentes stratégies gouvernementales se déploient dans toutes les régions du Québec, mais on voit bien que non seulement le Saguenay—Lac-Saint-Jean n'est pas en reste du point de vue de la réception de ces investissements, mais aussi est un inspirateur, un inspirateur de nombreuses décisions du gouvernement dans l'ensemble des régions.

Parlant du Plan Nord, parlons un peu du Plan Nord. On a inauguré une antenne régionale le 21 septembre 2015 du Plan Nord dans la région. Le programme PIQM, volet 4.1, des infrastructures du Plan Nord a permis notamment de financer la mise en service d'une tour de télécommunications à Girardville. C'est un investissement de 201 867 \$ du gouvernement sur un projet de 302 800 \$.

L'aluminium, on en a parlé abondamment, aujourd'hui. L'annonce de la stratégie a été faite à Saguenay le 19 juin 2015 au lendemain du sommet économique régional dans la foulée où la Société de la Vallée de l'aluminium a été reconnue comme groupe de travail pour poursuivre la réflexion.

Et, dans le cadre du discours du budget 2015-2016, une enveloppe de 32,5 millions \$ sur trois ans a été annoncée pour débute la réalisation de la stratégie, qui, elle, se déploiera sur 10 ans. C'est une enveloppe qui va permettre de générer des investissements importants.

Afin de poursuivre les efforts liés développement de projets de transformation de l'aluminium, parce que c'est ça, le futur aussi, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, région haute du créneau d'excellence transformation de l'aluminium, la Société de la Vallée de l'aluminium a reçu une aide de 750 000 \$ sur trois ans justement dans le cadre de la stratégie pour l'accélération de projets de transformation au Saguenay—Lac-Saint-Jean. D'ailleurs, un pont en aluminium de courte portée a été installé dans la municipalité de Saint-Ambroise à l'été 2015, et d'autres projets de ce type pourraient suivre.

Le 20 mai 2016, le premier ministre du Québec, qui est responsable également de la région, avec la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique ont justement dévoilé le Plan d'action en économie numérique. C'est un plan d'action qui prévoit des investissements du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation de 200 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, auxquels s'ajoutent des investissements de 100 millions de dollars pour le déploiement d'infrastructures numériques à travers les régions du Québec. Et il y a des rencontres de consultation qui se sont tenues. Il y en a une en particulier qui s'est tenue en rapport avec cette stratégie numérique justement au Saguenay—Lac-Saint-Jean le 6 février dernier.

Je tiens à rappeler à cet effet que le numérique a été l'un des thèmes discutés lors du sommet économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean et que, justement, un groupe de travail issu de ce sommet poursuit actuellement des travaux à cet effet. Et d'ailleurs une aide financière de 85 000 \$ d'Emploi-Québec a été octroyée pour réaliser un projet de la présence du numérique dans l'économie de la région. Et ça, ça s'ajoute au fait que ma collègue, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, ministre responsable de la Stratégie numérique, a officiellement lancé le programme Québec branché le 19 décembre 2016.

Stratégie maritime maintenant. Annoncée en juin 2015, la Stratégie maritime, dont je rappelle le caractère totalement nouveau parce que c'est la première de l'histoire du Québec, qui présente une vision qui va jusqu'en 2030 pour positionner le Québec comme porte d'entrée pour les grands marchés du nord-est de l'Amérique du Nord, comporte un plan d'action avec un cadre financier de 1,5 milliard \$. Et d'ailleurs ça prévoit la création de zones industrialo-portuaires. Et justement, justement, le 6 juin 2016, l'implantation d'une zone industrialo-portuaire à Saguenay, au port de Grande-Anse, a été annoncée dans le cadre de la Stratégie maritime. Et encore une fois, et encore une fois, c'est une annonce qui s'inscrit dans la suite des travaux du sommet économique régional où l'idée de créer une telle zone industrialo-portuaire avait été mise de l'avant.

Alors, on le voit, ça a donné des résultats, le sommet économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Quand mon collègue député de Dubuc disait : C'est un peu dommage que le député de Jonquière ne valorise pas à sa pleine valeur ce sommet économique par ses propos, c'est un peu dommage parce que, voyez-vous, il y a toute une série de gestes qui ont un impact directement sur le Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui sont issus des travaux qui ont suivi ce sommet économique régional.

Mais, encore plus fondamentalement, pour la suite des choses, pour revenir à ce qu'est le nouveau modèle de développement économique régional qu'on met de l'avant partout au Québec, bien, ce sommet-là a également inspiré la nouvelle stratégie d'occupation et de vitalisation des territoires du Québec, qui, je rappelle, repose sur une vision qui va des régions vers le gouvernement plutôt que du gouvernement vers les régions. On est en train, là, d'aller dans toutes les régions du Québec pour justement discuter de cette approche avec les élus régionaux, les préfets, les maires. Parfois, il y a d'autres gens qui se joignent à ce groupe. Il y aura peut-être des sommets régionaux qui vont être organisés dans la foulée de tout cela pour permettre à chacune des régions de définir ses propres priorités, pour permettre à chacune de ces régions de se doter de son propre comité de sélection des projets, pour permettre à chacune des régions de présenter les projets qui ont été sélectionnés par les régions pour que le gouvernement puisse les financer avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions.

Ça, c'est une vision novatrice. Ça, c'est une vision d'avenir. Ça, c'est une vision qui dit : Regardez, on a fait les choses de manière différente dans le passé, mais notre Québec a changé, nos régions ont changé, mais ils ont toujours le même désir de se développer, ils ont toujours le même désir de retenir les jeunes et les familles sur leur territoire, puis nous, on va être là pour appuyer chacune des régions du Québec et le Saguenay—Lac-Saint-Jean en particulier, qui faisait l'objet aujourd'hui de nos discussions. Merci.

• (11 h 50) •

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre. Également pour 10 minutes, M. le député de Jonquière.

**M. Sylvain Gaudreault**

**M. Gaudreault :** Oui. Le ministre aime beaucoup parler de la nostalgie, mais, quand je l'écoute, j'ai l'impression qu'il fait de la projection envers lui-même parce qu'il n'arrête pas de nous parler de bilan, donc du passé, ce qui est nostalgique, alors que nous, on veut parler d'avenir, parler du développement de la région. Mais, quand même, de l'entendre

sur sa nostalgie à lui m'a permis de constater qu'il met en valeur des annonces que nous avons faites comme gouvernement du Parti québécois en 2013. Alors, je veux le remercier de se faire le porte-parole, là-dessus, de nos réalisations. Je le remercie moins d'être porte-parole de Rio Tinto, mais, sur nos réalisations, juste trois, comme ça, que j'ai pris au vol : Revenu Québec, les emplois au centre-ville d'Arvida, 16 millions, c'est l'annonce que j'avais faite comme ministre et qui s'est réalisée par après. La tour de Girardville, qui va avoir son signal cellulaire, 16 juillet 2013, avec le collègue Denis Trottier à l'époque, on l'avait annoncée. Une chance que le gouvernement actuel l'a maintenue, ça aurait bien été le boutte s'il ne l'avait pas maintenue. Le pont d'aluminium de Saint-Ambroise, je suis bien heureux aussi que le ministre en parle, c'est dans le comté du collègue de Dubuc, parce que moi, comme ministre des Transports, je tenais à inclure davantage puis à tenir compte davantage du matériau aluminium dans nos infrastructures parce que le plus grand pont d'aluminium, qui tient depuis plus de 50 ans, il est dans mon comté, c'est le pont d'aluminium d'Arvida. J'invite le ministre Coiteux... le ministre des Affaires municipales à venir le visiter la prochaine fois qu'il passera dans la région, on l'a rénové. Alors, je me disais : Si ce pont-là tient debout, puis il est fait en arche, puis il est haut depuis 50 ans, on peut bien essayer le matériau ailleurs, entre autres, sur une rivière à Saint-Ambroise. Je suis heureux de voir que le ministre en parle aujourd'hui. Mais c'étaient des réalisations, effectivement, à l'époque où nous étions au gouvernement.

Mais une des réalisations de son gouvernement, puis je le dis une dernière fois, là, parce qu'à chaque fois qu'il est intervenu, le ministre, il nous a parlé du taux de chômage, moi, je vais lui dire encore une fois que 2013, le nombre d'emplois au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 128 600, et, en 2016, le nombre d'emplois au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 126 700. C'est-à-dire, 2013, 128 000 emplois au Saguenay—Lac-Saint-Jean et 126 700 en 2016. Alors, je sais que c'est un économiste, le ministre. Donc, entre 128 000 et 126,7, c'est une baisse d'emploi en trois ans. Et il y a eu là-dessus, bien, deux ans de gouvernement libéral. Alors, qu'on ne vienne pas me parler des taux de chômage qui sont différents, considérant une baisse de la population active, de plus de gens qui vont à la retraite. Mais je tiens à lui redire, pour ne pas qu'il l'oublie, ces chiffres-là, qui sont importants.

Mais il reste une chose, c'est que je suis déçu des résultats de cette interpellation. Je suis déçu des résultats de cette interpellation pour plusieurs raisons, puis on va les énumérer. Je ne sais pas trop par où commencer, tellement qu'il y en a, mais on va commencer au moins par la chirurgie de l'oesophage. Ça, moi, je suis outré parce que, ma collègue en a bien parlé hier, puis c'est dans les journaux ce matin, le Conseil des médecins et dentistes et pharmaciens du CIUSSS du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, sont sortis pour dénoncer cette décision du collègue du ministre, le collègue en Santé. Ils sont sortis. Le ministre nous dit sur les questions de la santé puis de la chirurgie : Notre but, c'est d'améliorer l'accès, c'est d'améliorer la productivité des médecins. Jamais il ne parle de patients. La seule fois qu'il en parle, c'est qu'il dit que les citoyens, au fond, ils veulent des soins de qualité, alors que les médecins de l'Hôpital de Chicoutimi, qui connaissent ça, les chirurgiens thoraciques dans ce secteur ultraspécialisé, ils ont sorti des études qui démontrent hors de tout doute, puis c'est les études plus récentes que celles invoquées par le ministre de la Santé, ça démontre hors de tout doute qu'il n'y a pas plus de morbidité de la population s'il y a moins de chirurgies. Puis le meilleur exemple, c'est de dire : Oui, à Québec, ils en font plus qu'à Chicoutimi aux hôpitaux de Québec. Au lieu d'en faire cinq, six par année, ils en font 25, mais ils sont plus de chirurgiens. Donc, au fond, chaque chirurgien en fait à peu près cinq, six par année. Donc, ça ne change rien. Qu'ils en fassent cinq, six à Québec ou qu'ils en fassent cinq, six à Chicoutimi, ce qui est important, c'est de maintenir la spécialité chez nous. Et un patient qui est pris d'un cancer de l'oesophage, on va le faire traverser le parc des Laurentides, loin de ses proches, de ses proches aidants, et ça, on appelle ça des soins de qualité? Puis on appelle ça améliorer l'accès? Pourquoi? Parce que c'est juste... il faut voir la productivité des médecins. C'est être complètement déconnecté de la réalité.

Alors, on n'a pas eu l'once du début d'une réponse sensible et collée aux réalités des patients du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Puis ce ne sont pas juste les députés du Parti québécois qui disent ça, c'est la fondation de l'Hôpital de Chicoutimi — c'est rare qu'une fondation fait une sortie politique — le Conseil des médecins de l'hôpital — c'est rare qu'ils font une intervention politique — plus nous, plus d'autres dans la région. C'est un des dossiers que je me fais le plus parler, moi, au Saguenay—Lac-Saint-Jean quand je me promène sur la rue Saint-Dominique, à Jonquière. Les gens sont préoccupés par ça parce que c'est le début d'une diminution des services de santé spécialisés au Saguenay. Zéro sensibilité de la part de ce gouvernement sur cet enjeu-là.

Aucune réponse non plus sur l'école autochtone hors réserve, la seule au Québec, un modèle unique au Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans le comté de ma collègue de Chicoutimi. Aucune réponse là-dessus.

Écoutez, j'avais prévu tout un chapitre, là, sur la question du nouveau fonds d'aide au rayonnement des régions. Je peux quand même, dans le temps qu'il me reste, faire un petit mot parce que le ministre aime bien dire que tous ceux qui critiquent ça, c'est des nostalgiques, hein, des nostalgiques d'une époque. Bien, c'est drôle, je ne sais pas s'il va dire qu'André Paradis, le préfet de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, qui déplore que les nouvelles normes soient gérées de la façon centralisée par le ministère... bien, lui, il déplore ça. Alors, c'est probablement un nostalgique, M. Paradis. Même chose avec la préfète de la MRC du Domaine-du-Roy dans le comté du premier ministre, c'est sûrement aussi une nostalgique parce qu'elle aussi, elle dit qu'elle croit que la CRE était une bonne table pour favoriser la concertation régionale. Elle conclut qu'avec la table des préfets la région conserve quelque chose, sauf qu'il n'y a plus de structure pour échanger et travailler en concertation. C'est madame la nostalgique, là, selon le gouvernement libéral, madame la nostalgique, qui est la préfète de la MRC dans le comté du premier ministre.

Le ministre nous dit : Ces fonds-là vont être gérés en concertation avec la CAR. C'est le fun, parce que la CAR, là, bien, c'est les employés de la fonction publique dans notre région, conférence administrative régionale. Entre 2015 et 2016, ils sont passés de 961 emplois à 924 pour les employés dans le secteur Saguenay, Jonquière, Lac-Saint-Jean-Ouest et Alma, de 961 à 924 en un an. Ça aussi, c'est une diminution des employés de la fonction publique chez nous, qui sont supposés supporter les élus locaux, comme le prétend le ministre, pour gérer les fonds.

Le temps file. Je n'ai pas le choix de revenir sur Rio Tinto. Ça, c'est la mégadéception de cette interpellation. Et j'ai voulu, on a voulu, arriver avec quelque chose de constructif. On a, d'une part, nous, proposé un bilan de l'entente de continuité et des ententes d'investissement avec Rio Tinto en commission parlementaire. O.K., je comprends que ce n'est pas la responsabilité du ministre, il faut qu'il parle de ça avec son leader, mais on n'a jamais eu de réponse. Ça fait six mois que j'en parle, on n'a pas encore eu de réponse.

De l'autre côté, on a la compagnie elle-même qui est prête à mettre une structure permanente de concertation avec la région. Ça veut dire qu'il y a une ouverture. Après ça, on a un autre joueur, entre guillemets, de la société civile, qui est le Regroupement des chambres de commerce du Saguenay, qui dit : Nous, on est prêts à jouer un rôle là-dedans. Moi, je dis : Comme député, je suis prêt à travailler là-dedans aussi, ma collègue de Chicoutimi, même chose, mon collègue de Lac-Saint-Jean, même chose. Puis je tends la main à mon collègue de Dubuc, qui est d'une autre formation politique, pour avoir une structure permanente de concertation avec la grande compagnie, pas pour gérer un plan de stratégie de développement de l'aluminium sur l'ensemble du Québec, puis la stratégie est 2015-2025, M. le ministre, là, donc avec 32,5 millions, là. Ce n'est pas de ça qu'on parle. On parle d'avoir des investissements structurants de Rio Tinto parce que, oui, il y a un contexte mondial, le ministre en a parlé, mais, quand il parlait, j'avais vraiment l'impression d'entendre un porte-parole de la compagnie, vraiment l'impression d'entendre un porte-parole de la compagnie qui fait comme se défendre de ne pas investir dans la région parce qu'il y a la Chine, parce qu'il y a le Moyen-Orient. C'est vrai, la Chine, le Moyen-Orient, on pourrait parler même du dumping par la Russie, du dumping par la Chine. Il y a eu plein de fermetures d'usines d'aluminium aux États-Unis dans la dernière année, c'est catastrophique, parce qu'il y a d'autres pays qui interviennent avec toutes sortes de pratiques que nous pourrions par ailleurs discuter.

• (12 heures) •

Mais l'enjeu n'est pas là, c'est qu'on a un aluminium unique au Saguenay—Lac-Saint-Jean puis on a une entente de continuité. Ça, c'est unique aussi. Pourquoi je dis que l'aluminium est unique? Parce qu'il est produit avec une énergie verte, renouvelable, et l'avenir est dans les marchés de niche pour un type d'aluminium comme au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ce que je déplore, c'est que le gouvernement n'a pas su saisir cette opportunité d'assumer un leadership. Présentement, ce que nous sentons au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est une absence totale de leadership pour s'assurer qu'on amène la région plus loin, s'assurer qu'on va être capable de produire un aluminium qui va être unique à travers le monde dans des produits de niche, l'aluminium le plus vert. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député de Jonquière. Bien, merci à vous tous, chers collègues, pour votre collaboration ce matin. Je souhaite également un prompt rétablissement au député d'Arthabaska, bien sûr.

Et, compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 21 février 2017, à 9 h 45, où elle poursuivra un autre mandat. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 12 h 1)